Commune de Loctudy
REVUE MUNICIPALE FEVRIER 2012
WWW.LOCTUDY.FR
53

L'ESTRAN
an aod veo

Administration en ligne Flashez le code !

Dossier : Les missions sociales de la commune

page 4

Actualit s municipales
Les voeux du maire
(p12)

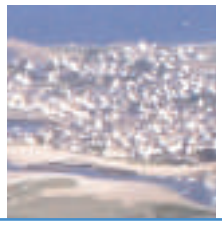

Actualit s communautaires
Nouvelles comp tences de la CCPBS
(p17)

Chroniques loctudistes
Xavier Fontanet, ancien patron d'Essilor
(p23)

L'ESTRAN
an aod veo

53

Estran : *Portion du littoral entre les plus hautes et les plus basses mers.*
«An aod veo» (breton) : *la grève vivante.*

Editorial

L'ann e 2011 *ne restera pas, dans la m moire de la plupart d'entre nous, comme une ann e facile, c'est le moins que l'on puisse dire. Pour les europ ens, elle aura t marqu e par l'aggravation de la crise financi re et sa contagion aux tats et aux dettes souveraines. Cette crise et ses d veloppements ont un impact fort sur la situation conomique et sociale de notre pays et met mal le fonctionnement de l'Europe et de son syst me mon taire. Les collectivit s locales ne sont pas, elles non plus, pargn es par cette tourmente : n cessit de r duire l'endettement et les d penses, rar faction du cr dit.*

Mais, toute crise, si difficile ou longue puisse-t-elle tre, n'est qu'une transition. Sa r solution exige de la lucidit sur les causes et du courage pour mettre en œuvre les mesures correctrices. Il faut aussi, et surtout, tous les niveaux garder confiance et continuer pr parer l'avenir et le monde qui mergera de ces transformations en cours.

C'est la t che laquelle, modestement, mais avec constance nous nous attelons, localement, dans le domaine de nos missions et responsabilit s. Offrir le meilleur niveau de services, en proximit , la population de la commune ; poursuivre, gr ce notre capacit financi re, nos investissements : infrastructures, cadre de vie, quipements collectifs.

Dans ce contexte, il nous faut galement tre encore plus attentifs la situation des populations et des personnes les plus fragiles. La commune est, par excellence, le territoire o se forgent et s'expriment les solidarit s humaines. Des solidarit s qui ne sont pas uniquement financi res, m me si la commune joue un r le qui n'est pas n gligeable quoique subsidiaire, mais faites aussi, au quotidien, d'engagements individuels et collectifs au travers d'un r seau dense et actif de partenariats.

Mes chers concitoyens, vous pouvez compter sur l'engagement de vos lus vos c t s. Je vous souhaite toutes et tous une bonne et heureuse ann e 2012.

Maire de Loctudy

SOMMAIRE

1 Action municipale
- Synth se des Conseils municipaux p 1
- Port et littoral p 2
- Les finances p 3
- Dossier : Les missions sociales de la commune p 4
- Environnement p 9
- Vie scolaire p 10
- Communication/Nouvelles technologies p 11

12 Actualités municipales
- Les vœux du maire p 12
- Le service «urbanisme» p 13
- Inauguration du complexe sportif et portes ouvertes p 14
- Les espaces verts p 16

17 Actualités communautaires
- Les nouvelles comp tences de la CCPBS p 17

18 Vie culturelle
- Les coups de cœur des lecteurs de la m diath que p 18
- Loctudy Art & Culture p 19

20 Vie des associations
- Trois nouvelles associations p 20
- Une nouvelle pr sidente p 20
- OTSI p 21

22 Chroniques loctudistes
- Rencontre avec... Xavier Fontanet p 22

24 Histoire Locale
- La fille cach e de Ren Madec p 24

26 Loctudy bouge
- Les nouveaux professionnels p 26

28 Points de vue

Directeur de la publication : Joël PIÉTÉ
Coordinateur de la rédaction : Jean LAOUENAN
Maquette et mise en page :
Thierry LOUARN Créations Graphiques (06 65 22 95 85)
Impression : Imprimerie de l'Atlantique (02 98 60 70 41)
ISSN 1283 5609.
Ont participé à ce numéro : Vos élus et ainsi que les bénévoles suivants : J Balanec, J Mariel, G Jourdren, M Toque, Y Tépho, J Le Dour
Crédits photographiques : Mairie de Loctudy (sauf mentions particulières)

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont accessibles à tous en Mairie et sur le site *www.loctudy.fr* à la rubrique *mairie/conseil municipal/délibérations*

Synth se des conseils municipaux

Conseil municipal du 07 octobre 2011

Affaires fonci res et travaux communaux

- Dans le cadre d'une vente à leurs occupants des pavillons de la Résidence des Primevères, la Société Aiguillon constructions a obtenu la cession, par la commune, de trois parcelles, pour une contenance de 176m², au prix de 3 520 euros.
- Pour permettre l'accès au nouveau lotissement communal de Hent Croas, le Conseil municipal a validé l'acquisition de l'assiette de la voie du lotissement Simon, pour un prix de 19 143 euros.
- Validation de la facturation de travaux supplémentaires (1 919 euros) pour la restauration de la chapelle de Pors Bihan : protection grillagée des vitraux et mise en teinte des portes.

Proc dure des march s publics

- Constitution d'un groupement de commande avec la commune du Guilvinec, la commune de Pont-l'Abbé et le Sivom Combrit-Sainte Marine, en vue de la souscription de marchés publics portant sur le contrôle initial de la présence de micro polluants dans les eaux rejetées en milieu naturel par les stations d'épuration.
- Constitution d'un groupement de commande avec la commune de Plobannalec-Lesconil et le Conseil Général du Finistère, pour la passation d'un marché public d'assistance juridique, concernant le dragage des ports.
- Constitution d'un groupement de commande avec la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud, pour l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public.

Fonctionnement du complexe sportif

- Adoption du règlement intérieur fixant les conditions d'utilisation du complexe sportif, réservé prioritairement aux activités et manifestations sportives organisées par les associations locales et les écoles de la commune.
- Tarifs de location : la mise à disposition des équipements du complexe sportif est gratuite pour les associations et les écoles de la commune, pour leurs activités sportives habituelles et normales. Dans les autres cas, la location est consentie à titre onéreux, selon un tarif annuel de 450 euros ou, à la journée, de 300 euros.

Evolution des comp tences de la Communaut de Communes du Pays Bigouden Sud.

Dans le cadre de son projet de territoire, la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud a acté le transfert par les communes adhérentes de nouvelles compétences. La commune de Loctudy, comme les autres communes, était appelée à se prononcer sur ces transferts de compétences. La délibération portait sur les blocs de compétences de la Communauté de Communes, intégrant les nouvelles dispositions.

A l'unanimité, le Conseil municipal a adopté les blocs «Aménagement de l'espace, développement économique et touristique», «protection et mise en valeur de l'environnement», «construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs». Le Conseil municipal n'a adopté qu'à la majorité le bloc de compétences portant sur la mise en place et la gestion d'un réseau de transport collectif, considérant que cette compétence relève du Département. Enfin, il a rejeté à la majorité le bloc «action sociale d'intérêt communautaire», au motif qu'il est prévu le transfert du service de portage des repas à domicile, parfaitement assuré, à son avis, au niveau communal.

L'adoption définitive du projet de transferts de compétences est ultérieurement acté par le Conseil communautaire, au vu de la majorité qualifiée constatée des communes adhérentes.

Conseil municipal du 09 d cembre 2011

Commissions municipales

Permutation entre Madame Philippe et Madame Dorval, pour leur participation aux commissions municipales «Associations, jeunesse, sports», «Affaires scolaires et culture» (désormais, Mme Dorval) et commissions «Urbanisme, travaux et environnement» et «Port et littoral» (désormais Mme Philippe).

Finances

- Décisions modificatives du budget 2011
- Ouverture de crédits d'investissements pour 2012, à hauteur de 25% des crédits ouverts au budget 2011, dans l'attente de l'adoption du budget primitif.
- Dotation d'une provision supplémentaire de 100 000 euros pour grosses réparations (dragage du port) au budget du port de plaisance.
- Fixation à 39 000 euros le montant dû par le port de plaisance à la commune pour la mise à disposition de personnel
- Révision des tarifs municipaux pour 2012

Sont concernés, les tarifs des taxes funéraires et produits domaniaux, les redevances d'assainissement et la participation au raccordement à l'égout, les tarifs du contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif, des loyers des logements communaux, des repas servis à la cantine scolaire, des garderies municipales.

Comme les années précédentes, le Conseil municipal a veillé à une augmentation modeste (pas supérieure à 2%) qui tient essentiellement compte de l'évolution de l'inflation.

Affaires fonci res

- Cession par la commune au Sivom Loctudy/Plobannalec-Lesconil d'une parcelle de 1960 m², au prix de 68 600 euros, pour permettre l'extension de la résidence pour personnes âgées de Pen Alle (20 places d'hébergement, une place d'accueil d'urgence, 10 places d'accueil de jour).
- Autorisation d'occupation de longue durée d'une parcelle du terre-plein du port de plaisance accordée à l'entreprise «Loc-Pêche-Promenade» (35 m² supplémentaires)

Affaires culturelles

Le Conseil municipal adopte une convention entre la commune, le Centre culturel et l'association Bodadeg Ar Sonerien pour proposer aux loctudistes des cours de formation instrumentale et solfégique aux instruments de bagad. La contribution financière de la commune s'élève à 4 900 euros pour la période septembre 2011/juin 2012 (5 heures de cours par semaine).

Recensement de la population

Un recensement de la population est effectué, sous l'égide de l'INSEE, du 19 janvier au 18 février 2012. A cet effet, la commune a décidé la création de 11 postes d'agents recenseurs qui seront coordonnés par le policier municipal.

Informations diverses

- La taxe d'aménagement va remplacer, au 1er mars 2012, la taxe locale d'équipement et la taxe départementale d'espaces sensibles. Elle concernera les nouvelles constructions. A Loctudy, le taux appliqué en 2012 sera le taux minimum prévu par la loi (1 %).
- L'analyse des offres pour le choix d'un nouvel orgue pour l'église de Loctudy a été effectuée, le 1er décembre, en présence du maître d'œuvre (Mr Decavele, expert organier), du Conservateur régional des monuments historiques et de l'architecte des bâtiments de France. Le dossier sera présenté au Conseil municipal du 20 janvier 2012.

Une d ch terie s lective sur le port de plaisance

La directive europ enne 2000/59/CE du 27 novembre 2000 a pour objet de pr venir les rejets en mer des r sidus d'exploitation des navires. Afin de mieux se conformer ces obligations, la commune de Loctudy a d cid de compl ter le dispositif de pr vention et de gestion des d chets du port de plaisance en cr ant une d ch terie s lective.

Il faut rappeler que le port de plaisance est géré, par la commune, dans le cadre de la concession accordée par le Conseil Général. Il propose aux plaisanciers 660 postes d'amarrage, dont 580 sur pontons. L'évaluation des besoins en réception de déchets a conduit à remplacer la remorque mobile de tri sélectif, qui n'était plus adaptée, par un enclos à déchets équipé de bacs pleins couverts et de mettre en place une cuve à huiles usagées.

Afin d'éviter les dépôts sauvages de toute nature que nous avons eus hélas à déplorer de façon constante, par le passé, l'enclos à déchets est sécurisé : il est entouré de murs surmontés de grillages, son accès est réglementé et il est placé sous le système de vidéosurveillance du port.

L'enlèvement des déchets est confié à un prestataire privé. En complément, la Communauté de Communes a mis à la disposition des usagers, à chaque extrémité des terre-pleins, des colonnes de réception de déchets qui permettent, entre autres, de recevoir les déchets prévus pour les «sacs jaunes».

Dans le domaine de la protection de l'environnement, il est également prévu de doter le port de plaisance d'un système de pompage des «eaux grises et noires» des navires qui seront équipés des réservoirs ad hoc. Ce projet ne sera toutefois pas réalisé avant la fin des opérations de dragage des ports prévues au second semestre 2012.

Plan de pr vention des risques littoraux

Comme d'autres communes du Pays Bigouden Sud, Loctudy est expos e aux risques d'inondation/submersions marines. Pour pr venir ces risques et prot ger les populations, la r glementation se renforce.

La commune de Loctudy est déjà couverte, depuis 1999, par un Plan de Prévention des Risques Inondation/Submersion Marine (PPRI-SM), pour la zone du Ster Kerdour qui se traduit par des interdictions ou des restrictions de construction. Au début de l'année 2011, pour tirer les enseignements de la tempête Xynthia, un arrêté préfectoral a étendu le dispositif de prévention à d'autres secteurs de la commune considérés comme exposés à ces risques. Une cartographie a été établie sur des données provisoires. Ce même arrêté préfectoral annonçait, conformément aux nouvelles dispositions règlementaires, l'élaboration et la mise en œuvre de Plans de Prévention des Risques Littoraux (PPRL), en substitution et en complément des dispositions actuelles (PPRI).

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) a pris, le 16 janvier 2012, un arrêté prescrivant un Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) sur le littoral Finistère Sud situé à l'ouest de l'Odet et comprenant les communes de Combrit, Ile-Tudy, le Guilvinec, Loctudy, Penmarc'h, Plobannalec-Lesconil, Pont-l'Abbé et Treffiagat.

L'élaboration du plan de prévention se fera en concertation avec les communes concernées, la DDTM, le Conseil général et le Conservatoire du littoral. Cette phase de concertation prévoit la mise à disposition de la documentation et la tenue de réunions publiques.

L'approbation du PPRL par le Préfet interviendra après avis des communes et des acteurs concernés et à l'issue d'une procédure d'enquête publique.

Budget 2012 dans un contexte de crise

Loctudy choisit la solidarit

Crise conomique, rigueur budg taire, gel ou baisse des dotations, ass chement des cr dits… Comment garder la t te froide dans une commune de 4 200 habitants, lors de l' laboration du budget de l'ann e 2012 qui commence peine ? Une dose de bon sens et surtout garder les deux pieds sur terre, telle est la m thode appliqu e lors de l' laboration du budget et du d bat d'orientation budg taire venir.

Christine Zamuner, adjointe aux finances

Le contexte

Un petit regard en arrière sur l'année 2011 nous montre que les collectivités territoriales ont investi 52 milliards d'euros dans l'économie, et, qu'à elles seules, elles représentent près de 70 % des investissements sur le territoire national. Il est aisé d'imaginer qu'une baisse de leurs investissements aurait pour conséquence une hausse du chômage dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics. Les collectivités territoriales représentent à ce titre, un des moteurs essentiels de l'économie.

Rigueur budgétaire, gel ou baisse des dotations, demande de l'Etat de participer à la réduction des déficits publics, tel est le cadre d'évolution actuel des collectivités locales. Il faut pourtant savoir que les collectivités n'interviennent qu'à hauteur de 10 % dans le déficit public total. Par ailleurs, toute baisse ou gel de dotation de la part de l'Etat, baisse de subventions du Conseil Régional et Conseil Général obligeront les communes à trouver d'autres recettes.

La limitation des crédits ouverts aux collectivités locales, c'est la dernière menace qui pourrait peser sur les collectivités en 2012, si l'on en croit les informations récurrentes de la presse à ce sujet. Les nouvelles règles imposées aux banques au 1er janvier 2012 d'augmenter les fonds propres qui couvrent leurs encours de crédit, semblent les conduire à des arbitrages défavorables à l'égard des collectivités locales… d'autant que celles-ci ne déposent pas leurs fonds dans les banques mais au Trésor Public. Cette politique se traduira vraisemblablement par un accès plus difficile aux financements (volume et taux d'intérêt) et donc à l'abandon de projets et à une hausse des charges financières des collectivités concernées.

Pour son budget 2012, Loctudy joue la solidarit avec ses concitoyens :

Depuis de nombreuse années à Loctudy, les dépenses d'investissements reposent largement sur de l'autofinancement : 10 millions d'euros depuis 10 ans. L'autofinancement représente l'excédent de fonctionnement généré tous les ans, en moyenne un million d'euros.

Cet autofinancement n'est possible que lorsque l'évolution des charges de fonctionnement de la commune est contenue chaque année avec rigueur. Et, c'est ce que nous allons réitérer cette année, comme nous le faisons depuis de nombreuses années.

Le recours à l'emprunt demeure exceptionnel ; le stock de dette au 31 décembre 2011 est de 1,5 million d'euros. Cette somme peut être remboursée en une année d'excédent de fonctionnement. Dans certaines communes, le stock de dette peut représenter jusqu'à huit ou dix années d'excédents. Les taux d'intérêts de notre dette sont bas et nous n'avons pas «d'emprunts toxiques» qui pourraient peser sur nos charges. Nous veillerons à ce que cet équilibre soit maintenu.

Le budget 2012 sera élaboré avec toute la prudence due au contexte de crise.

Notre feuille de route, que représente le programme sur lequel nous avons été élus, sera poursuivie sans augmentation de la pression fiscale ou augmentation des impôts locaux, avec un soutien sans faille aux associations et familles en situation financière difficile, ce qui est un facteur de cohésion sociale sur le territoire.

Dossier

Les missions sociales de la commune

Les communes ne sont pas, financi rement parlant, les premiers intervenants dans le domaine social. Cette place revient l'Etat qui g re le syst me de S curit So-ciale et aussi, plus r cemment, aux d partements qui se sont vus confier de nouvelles responsabilit s (RSA et APA). Cependant, la commune, qui constitue l'entit so-ciale de base, ne peut tre l' cart d'une question qui est au cœur des politiques territoriales. L'enjeu n'est pas subsidiairement de distribuer des aides, mais, en s'appuyant sur sa proximit avec les populations, de pr venir les exclusions et d'assurer la coh sion sociale en faisant jouer localement toutes les solidarit s.

Interview
Marie-Ange Buannic, adjointe aux Affaires sociales

Estran : les affaires sociales ont-elles une place importante dans l'action municipale ?

M-A Buannic : La raison d'être d'une commune, au sens étymologique du terme, c'est l'organisation, sur un territoire donné, du «vivre ensemble». La responsabilité incombe par conséquent aux élus, désignés par la population, de mobiliser des ressources pour mettre à la disposition des habitants des infrastructures et des services leur permettant d'exercer leurs activités et de vivre au quotidien, dans les meilleures conditions. Ces missions sont, on le sait, prépondérantes, dans l'action municipale. Mais la commune ne se résume pas à cette dimension administrative et d'aménageur de l'espace. Une commune, c'est une communauté d'hommes et de femmes qui ont décidé de vivre sur le même territoire. Assurer la cohésion sociale de cette communauté constitue évidemment une préoccupation importante et constante. La commune a des obligations en ce domaine : l'accompagnement des dispositifs sociaux de l'Etat et du département (démarches administratives, aide sociale). Mais l'essentiel de ses actions relève de son initiative.

Estran : Vous parlez de «cohésion sociale». Concrètement, que recouvre cette expression et en quoi consiste l'action de la commune en ce domaine ?

M-A Buannic : Le Conseil de l'Europe en a donné une définition à laquelle j'adhère : «La cohésion sociale est la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, en réduisant les disparités et en évitant la marginalisation». L'Etat et d'autres collectivités territoriales jouent un rôle essentiel pour réduire les inégalités, assurer l'accès aux droits, protéger la diversité, éviter la marginalisation.... Au niveau communal, cela consiste à accueillir, insérer toutes les couches de population, jeunes, jeunes ménages, actifs et inactifs, personnes âgées, leur donner les moyens d'un épanouissement personnel et collectif, et veiller au maintien d'un

équilibre social, de façon durable. Et, nous avons une préoccupation, je dirais même une obsession constante : éviter l'exclusion ou la marginalisation de personnes ou de groupes de personnes.

Estran : pouvez-vous nous donner des exemples ?

M-A Buannic : Pour les jeunes enfants et leurs parents, nous avons développé un dispositif de garderie, de crèches. Sur un territoire résidentiel où le prix du terrain est très élevé, nous agissons, par la politique foncière, les opérations de lotissements communaux ou de construction de logements sociaux, pour permettre l'installation des jeunes ménages. S'agissant de nos aînés, nous veillons à la fois à les sortir de leur isolement (animations, aide au déplacement, rencontres), à leur permettre de demeurer le plus longtemps à domicile (portage des repas, aides à domicile) et de terminer, le cas échéant, leur existence à Loctudy, à la maison de retraite, quand ils n'ont plus l'autonomie suffisante. Pour nos concitoyens qui traversent des difficultés passagères, nous avons, avec le CCAS, toute une série de mesures d'urgence (aides financières, alimentaires, logement).

Estran : Comment s'organise l'action sociale, au niveau de la commune ?

M-A Buannic : Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est la clef de voûte de la politique sociale de la commune. C'est un établissement public, dont la constitution, au niveau de chaque commune, est obligatoire. Il est présidé par le Maire, ce qui traduit son importance, et j'en assure la vice-présidence. Sa composition est paritaire : des élus désignés par le Conseil municipal, des représentants de la vie associative ou des personnes particulièrement engagées dans l'action sociale au niveau local. Le CCAS dispose d'un budget voté chaque année par le Conseil municipal. Le CCAS étudie dans la plus grande discrétion les dossiers individuels qui lui sont soumis. Au delà du traitement des cas individuels (situations d'urgence, instructions des dossiers d'aide sociale de l'Etat ou du département), il a également pour mission de réfléchir aux besoins prévisionnels de sa population. Une démarche qui prend évidemment tout son sens dans les grandes agglomérations frappées par les phénomènes de précarité et d'exclusion. Les politiques sociales communales se débattent également, bien sûr, au sein du Bureau et du Conseil municipal. Enfin, il ne faut pas oublier le rôle très important d'accueil, d'information et d'orientation du CCAS, particulièrement dans le domaine d'aide sociale, familiale et de recherche d'emploi.

Estran : La commune constitue-t-elle la bonne maille pour mener cette action sociale au niveau local ?

M-A Buannic : Sur un territoire de la taille de Loctudy (4 200 habitants), la commune est assurément, de façon générale, le meilleur (car le plus efficace) niveau d'intervention. Pour quelle raison? Parce que nous avons, par la proximité, sur un territoire restreint, une bonne perception des problématiques sociales et surtout une connaissance précise des personnes qui peuvent être en situation de vulnérabilité. Et, au delà de l'identification des difficultés, ce qui importe, c'est le contact et l'accompagnement, sur le terrain, au quotidien .C'est pour cette raison que nous nous sommes opposés, à Loctudy, au transfert, à l'échelon communautaire, du service de portage repas à domicile. Pour autant, les questions posées appellent parfois le recours à des partenariats avec d'autres structures.

Estran : De quelle nature sont ces partenariats ?

M-A Buannic : Les partenaires sont publics ou privés. Par exemple, quand il s'est agi de prévoir une structure d'accueil pour les personnes âgées dépendantes, nous avons créé un SIVOM avec nos voisins de Plobannalec-Lesconil pour construire la Maison de retraite de Pen-Alle. Concernant les jeunes, nous avons une convention avec la CAF, pour le cofinancement d'actions éducatives. Dans le domaine du logement, nous travaillons étroitement avec l'Office HLM de Quimper Cornouaille... Nous avons également des conventions avec des structures privées : l'ADMR, pour les services à la personne, le Secours Populaire et le Secours Catholique, au niveau local, pour l'aide aux plus démunis. Ce ne sont que des exemples, mais vous voyez que l'action sociale est multiforme et repose sur l'action en réseau de nombreux intervenants.

Estran : A vous écouter, Marie-Ange, on perçoit l'engagement de l'élu aux affaires sociales et on imagine l'ampleur de la tâche. Comment faites-vous ? Quelle est la bonne méthode ?

M-A Buannic : J'ai tout d'abord la chance d'être un «enfant du pays». Ce n'est pas non plus mon premier mandat. Je connais donc particulièrement bien le territoire communal et ses habitants et ces derniers savent me trouver, quand il le faut. C'est, je crois une dimension indispensable pour exercer cette mission. Et, il faut évidemment être disponible et à l'écoute. Mais, à l'évidence, cette mission n'est pas l'affaire d'une seule personne. Elle ne peut s'exercer avec succès sans une étroite coopération avec tous les acteurs de la prévention et de l'action sociale (élus, associations, administrations). Les élus municipaux, répartis dans les différents secteurs de la commune constituent à cet égard un réseau de veille, d'alerte et un relais d'action tout à fait précieux et indispensable.

Contact : Marie-Ange Buannic, adjointe aux affaires sociales au 02 98 87 40 02,
Sur rendez-vous le vendredi de 10h à 12h.

Quelques chiffres :
- 112 dossiers d'aide instruits par le CCAS
- budget annuel du CCAS : 25 000 euros

R pondre aux besoins des habitants

Collecte à Loctudy par Marie Ange Buannic et Madeleine le Reun

Trouver un soutien dans les moments difficiles de la vie

Sortir de l'urgence

C'est une mission très sensible qui passe tout d'abord par l'identification des personnes ou des familles qui se trouvent dans des situations difficiles qui, parfois, par pudeur, n'osent se déclarer et prendre contact avec la Mairie. Après un contact en toute discrétion avec l'adjoint aux affaires sociales, les dossiers sont instruits par le CCAS qui peut décider d'attribuer une aide financière sous différentes formes : paiement de facture d'eau, d'électricité, de loyers; prestations en nature sous forme de bons alimentaires. Mais, il s'agit d'aides passagères et ponctuelles. Le CCAS n'a pas pour mission de se substituer aux dispositifs d'aides légales, ni de les compléter durablement. Il n'en a ni les compétences, au plan juridique, ni les ressources financières, et les solutions financières répétées ne règlent en rien les situations en profondeur et risquent de créer de la dépendance. L'enjeu, c'est, dans le prolongement du soutien financier, d'accompagner les personnes en difficulté, pour les aider à se prendre en mains, à sortir de leur isolement et à se reconstruire.

Retrouver durablement sa place dans la soci t

Parmi les personnes qui s'adressent aux CCAS pour être aidées, nombreuses sont celles qui connaissent des parcours professionnels difficiles : niveau de qualification, difficultés à se déplacer, problèmes de santé ou familiaux. La commune peut jouer un jour un rôle important d'intermédiation avec les services publics de l'emploi et de la réinsertion, les organismes de formation, les associations et accompagner les personnes dans la constitution et la présentation de leurs dossiers et demandes.

Bien vieillir Loctudy

L'allongement de la durée de la vie, l'amélioration globale des conditions de santé des personnes âgées ont très sensiblement changé la donne. A Loctudy, comme ailleurs, il faut réfléchir aux solutions les plus adaptées à proposer aux différentes catégories de cette partie de la population.

Les seniors entendent profiter pleinement de leur temps libre et sont demandeurs de prestations dans le domaine culturel, sportif, des loisirs et de l'épanouissement personnel. La commune dispose d'une médiathèque moderne et dynamique, d'un Centre culturel et depuis peu d'un complexe sportif. Le tissu associatif très dense, soutenu par la municipalité, propose de nombreuses activités.

Pour les personnes plus âgées, mais qui ont conservé une certaine autonomie, l'enjeu, c'est de se maintenir le plus longtemps possible à domicile, mais en évitant l'isolement. Il faut tout d'abord répondre aux besoins essentiels. La commune a mis en place, avec sa voisine de Plobannalec-Lesconil un service de portage de repas à domicile qui joue également un rôle important de contact et de veille sociale. Avec l'ADMR, nos aînés, parfois handicapés, peuvent disposer de services pour faciliter la vie courante (aide à domicile, course, accompagnement pour les sorties ou les démarches administratives). Quelque soit le sort de cette association, aujourd'hui en difficulté, ce type de prestations devra être maintenu. Les personnes âgées ont besoin de services, mais elles ont aussi besoin de lien social. La commune organise des rencontres (repas annuel..) finance des déplacements et œuvre aux côtés des associations (Club de loisirs et d'amitié, notamment), pour que se maintienne le lien social.

Au dernier âge de la vie, la maison de retraite est, dans certains cas de dépendance ou de maladie, la réponse à la difficulté de rester à domicile. La commune, dans le cadre du SIVOM avec Plobannalec-Lesconil dispose d'un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) géré par l'association Massé-Trévidy, dont une extension significative est en cours. La maison de retraite ne doit pas être synonyme de relégation ou d'isolement. Ses responsables veillent à ce qu'elle soit un lieu ouvert et convivial, en contact avec la vie de la cité et le monde extérieur. Dans cette philosophie, des animations sont régulièrement organisées et la commune étudie un projet d'utilisation des nouvelles technologies de communication pour les pensionnaires les plus valides.

942
personnes de + 70 ans dans la commune

210
familles bénéficient de l'intervention de ADMR

62
résidents à l'EHPAD

DOSSIER

Être en mesure d'assumer pleinement sa vie de famille

Une première préoccupation des parents est de concilier activité professionnelle et vie de famille. Nous y répondons par plusieurs mesures de prise en charge des enfants qui sont subventionnées par la commune : relais d'assistance maternelle, participation à la crèche associative Ti Liou, garderies dans les écoles. Leur souhait est également que leurs enfants disposent localement de structures éducatives de qualité et accessibles. La commune finance l'entretien, le fonctionnement et l'équipement des écoles primaires. Elle participe également à hauteur de 45% au coût des repas à la cantine. Enfin, les familles veulent disposer d'un environnement périscolaire favorable à l'épanouissement de leurs enfants. C'est l'objet des activités développées, par exemple, directement par la médiathèque, ou avec le concours des associations, dans le domaine culturel ou sportif (Centre culturel, Cercle nautique, Complexe sportif..). La commune permet aussi, par son concours financier, à tous les enfants de la commune de profiter des colonies de vacances, stages de mer ou de neige.

Acc der au logement dans la commune

L'accès au logement est une des conditions fondamentales à la conduite d'une vie personnelle et professionnelle normale. Les jeunes, les jeunes ménages, les personnes âgées ne peuvent pas toujours trouver des logements adaptés à leurs besoins ou revenus. Et, à Loctudy, l'accès au logement est rendu plus difficile par la pression qui s'exerce sur le foncier. La commune n'a pas d'obligation légale au regard du nombre de logements sociaux. Pour autant, elle a conduit une politique permettant, dans son contexte de commune littorale résidentielle, un accès au logement pour les ménages aux revenus modestes. Cette politique repose sur plusieurs outils. Des réserves foncières qui ont permis de réaliser quelques lotissements communaux, dont le dernier, à Hent-Croas (11 lots), est en cours d'aménagement. Une coopération active avec les organismes publics HLM (OPAC Quimper Cornouaille, notamment), pour mettre à disposition des logements locatifs avec ou sans formule d'accession à la propriété. Par ailleurs, dans le cadre des opérations de lotissements privés, la commune négocie, quand elle le peut, avec les opérateurs, des conditions spécifiques sur certains lots. Enfin, la commune dispose d'un parc locatif propre d'une dizaine de logements. L'attribution d'un logement social nécessite la constitution d'un dossier en Mairie et l'avis de la commission municipale chargée du logement.

Des acteurs du secteur social de Loctudy au quotidien

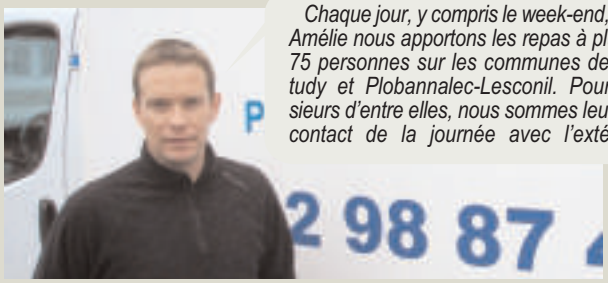

Chaque jour, y compris le week-end, avec Amélie nous apportons les repas à plus de 75 personnes sur les communes de Loctudy et Plobannalec-Lesconil. Pour plusieurs d'entre elles, nous sommes leur seul contact de la journée avec l'extérieur.

Bertrand Nicolas,
employé au SIVOM Loctudy/Plobannalec-Lesconil

Je dirige la résidence de Pen-Allé depuis un an. Le projet important à venir est l'extension de la maison qui comptera 93 places dont 24 en CANTOU (Centre d'Activités Nouvelles pour les Temps d'Occupations Utiles), 10 en accueil de jour et 6 pour les personnes handicapées vieillissantes. 18 mois de travaux sont prévus.

Audrey Laurans,
Directrice de la résidence de Pen-Allé

Nous sommes tous les jours à l'écoute des personnes en difficulté pour les aider, tant sur le plan moral que financier

Nicole Moulinier,
déléguée du Secours Catholique Français (02 98 87 47 71)

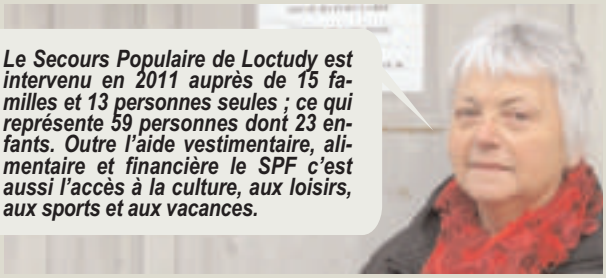

Le Secours Populaire de Loctudy est intervenu en 2011 auprès de 15 familles et 13 personnes seules ; ce qui représente 59 personnes dont 23 enfants. Outre l'aide vestimentaire, alimentaire et financière le SPF c'est aussi l'accès à la culture, aux loisirs, aux sports et aux vacances.

Mimi Cariou **secrétaire locale du comité du Secours Populaire Français (02 98 87 46 39)**

Logements HLM

69 maisons
25 appartements

Parc locatif communal

9 appartements
3 maisons dont une pour les situations d'urgence

L'am nagement des rues de Poulpeye et de Kerpaul

La r fection et la reconfiguration des rues de Poulpeye et de Kerpaul constituent le chantier de voirie le plus important de l'exercice 2012. Comme cela a t le cas dans d'autres projets (Langoz, rue du Port, Kerafede), ce chantier est l'occasion de mettre en pratique les politiques d'accessibilit et de s curit (usagers) et de d veloppement durable (environnement).

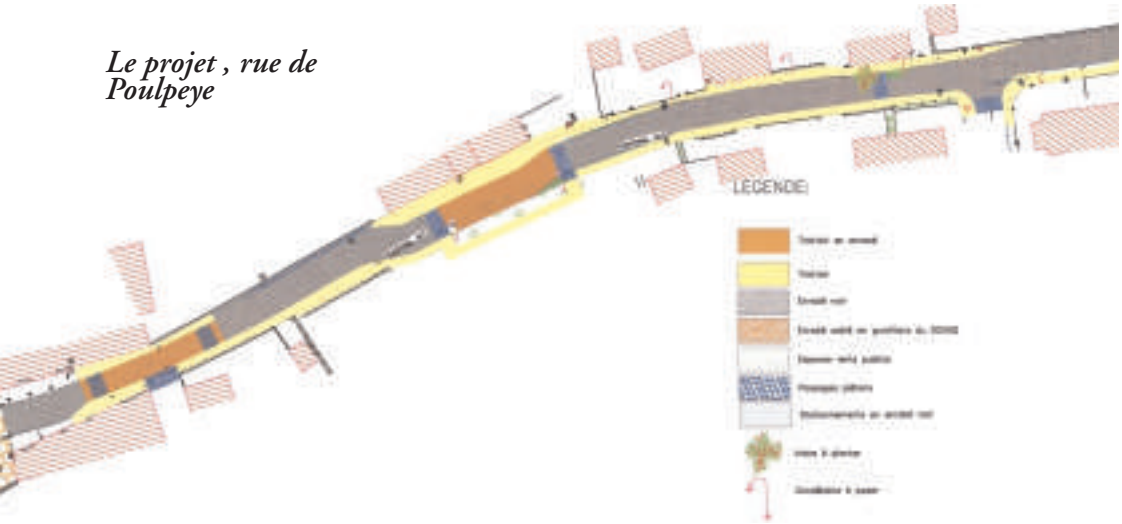

Le projet , rue de Poulpeye

Dans la continuité des travaux de voirie engagés par la commune depuis plusieurs années, l'aménagement urbain des rues de Kerpaul et Poulpeye sera réalisé au cours du premier semestre 2012. Ce chantier a démarré en 2011 par l'effacement des réseaux aériens électriques et téléphoniques. Il a subi un coup d'arrêt, suite au constat du mauvais état du réseau d'assainissement, lors de sa rénovation, chemin de Poulpeye. L'état des conduites a été confirmé par un diagnostic vidéo. Il n'était donc pas judicieux de réaliser des travaux de voirie sans, au préalable, rénover ce réseau. En tout état de cause, l'intervention très tardive de France Telecom pour le câblage et la dépose du réseau téléphonique aurait, de toute façon, considérablement retardé les travaux. Provisoirement, et afin d'améliorer la sécurité dans la rue, il a été décidé d'installer deux mâts d'éclairage public sur le parking de Saint Tudy ainsi qu'une lampe, rue de Kerandouret. Les travaux reprendront dès le mois de février, par le renouvellement des conduites d'eaux usées qui sera suivi des travaux de voirie.

Axe de liaison stratégique entre le sud de la commune et le bourg, ces deux rues desservent également de nombreux équipements. La réflexion menée en concertation avec les riverains vise à améliorer les conditions de sécurité et d'accessibilité pour les différents usagers.

Ces principaux objectifs doivent conduire à un meilleur partage de la voirie afin, pour employer une formulation dans l'air du temps, d'aboutir à «une circulation apaisée», où la circulation des véhicules automobiles ne sera plus la seule priorité.

Le classement de ces deux voies en «zone 30» dans la continuité du bourg permettra de répondre aux législations et règlementations en vigueur :

- Décret du 21 décembre 2006 et arrêté d'application du 15 janvier 2007 relatifs à **l'accessibilité de la voirie et des aménagements d'espaces publics aux personnes handicapées** complétés par les dispositions de la loi du 11 février 2005 pour **l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées**,
- Article L228-2 du code de l'environnement qui stipule qu'à l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines l'aménagement des itinéraires cyclables doit être pris en compte, en fonction des besoins et contraintes de la circulation. Les «zones 30» répondent à ces critères, la vitesse maximale de 30 km/h favorisant la cohabitation des vélos et des autres véhicules. Par ailleurs, la commune est toujours à la recherche de solutions pour la circulation des piétons et des vélos entre le bourg et Lodonnec, afin de réaliser des itinéraires complets.
- Nouvelles dispositions du code de la route.

Ces travaux répondront à des principes simples déjà mis en œuvre dans d'autres quartiers :

- Sécurisation des traversées et des cheminements piétons
- Organisation des stationnements en alternance
- Réduction de la largeur de la voie afin de réduire la vitesse
- Infiltration des eaux pluviales.

Ils intégreront également des nouveautés dans le domaine de la gestion de l'éclairage public, avec l'installation d'horloge astronomique permettant de gérer très précisément les horaires d'allumage et d'extinction sur une année entière et, suivant les propositions reçues lors des appels d'offres , l'installation de lanternes à LED moins consommatrices d'énergie.

Enfin, pour que ces aménagements trouvent tout leur sens et leur utilité, nous aurons tous une responsabilité individuelle, en veillant, par notre comportement, à respecter les aménagements réalisés et leur destination : **la chaussée aux voitures** pour circuler ou stationner dans le respect des règles de sécurité, **les trottoirs aux piétons** pour se déplacer en toute tranquillité.

Parking d'Ezer

D p ts sauvages de d chets

Faisons des efforts collectivement pour un Pays Bigouden Sud propre

Depuis quelques mois, les agents de Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS) ont constaté une recrudescence de dépôts sauvages de déchets (ordures ménagères et sacs jaunes) au pied des colonnes d'apport volontaire (aériennes ou semi-enterrées).

Ces dépôts sont strictement interdits et sont nuisibles à plus d'un titre : ils donnent une image «sale» du Pays Bigouden Sud ; ainsi déposés, les sacs jaunes ne sont pas valorisés.

La CCPBS et les communes ont réalisé de nombreux aménagements, notamment l'installation de colonnes semi-enterrées, pour préserver le paysage bigouden. Ces négligences contrarient les efforts des collectivités.

Dans le Pays Bigouden Sud le règlement de collecte est simple :

- Pour les ordures ménagères, vous disposez d'un bac de collecte individuel ou collectif. Ils doivent être sortis au plus tôt la veille au soir pour la collecte du lendemain. Entre deux collectes, les bacs doivent être rentrés.
- Pour le tri, la CCPBS met à votre disposition des sacs jaunes dans votre mairie ou au siège de la CCPBS. Les sacs jaunes fermés doivent être placés devant chez vous ou au point de regroupement au plus tôt la veille au soir pour la collecte du lendemain.
- Le verre et le papier doivent être amenés et déposés dans les colonnes mises à disposition par les CCPBS dans les points d'apport volontaire.
- Les encombrants, déchets d'équipement électriques et électroniques, cartons volumineux, déchets verts doivent être apportés en déchèterie.

Le dépôt de sacs jaunes en dehors des jours de collecte, le dépôt de tout déchet au pied des colonnes (sacs jaunes, sacs d'ordures ménagères, encombrants, etc.) est strictement interdit. Le Code Pénal stipule que les infractions au règlement de collecte sont passibles de poursuites.

Rencontre avec les pr sidents des associations de parents d' l ves

Notre commune compte trois coles, qui ont toutes la chance d' tre soutenues dans leurs projets par des associations de parents d' l ves dynamiques et d vou es. Compte tenu des changements survenus dans la composition des bureaux, l'Estran vous propose, travers trois questions, de rencontrer les pr sidents…

Larvor

Jean-Marc Stephan, Chloé Daniel et Elodie le Rhun, Monique Gouzien, Anthony Keraudren, Valérie Vitre

Estran : Mesdames et Monsieur les présidents d'associations de parents d'élèves, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Catherine Noël (école Jules-Ferry) : Je suis native du pays bigouden et j'ai fait mes premiers pas au Centre Nautique de Loctudy dont mon grand père, Jean Aubron, était, à l'époque, le président. Mes parents habitent Loctudy. Autant de raisons pour y scolariser mes trois enfants. Je travaille comme expert en protection sociale pour la MRA, Mutuelle de Retraite des Artisans et des indépendants sur tout le Finistère-Sud et, en particulier, sur le Pays Bigouden.

Soizic Mandrillon (école Saint-Tudy) : Originaire d'Ille et Vilaine, des raisons familiales et professionnelles me font venir dans le Finistère en 1999, et à Loctudy en 2006.

Maman de trois enfants, je suis actuellement en congé parental.

Anthony Keraudren (école de Larvor) : Je suis originaire de Larvor et ancien élève de l'école. Je suis père de deux filles scolarisées au sein de l'école, dont la plus grande de huit ans en CE2 et la petite de quatre ans en Moyenne Section.

Estran : Comment et pourquoi êtes-vous devenu président de l'association des parents d'élèves ?

Catherine : J'ai voulu intégrer l'association des parents d'élèves à la rentrée 2010, car il était important pour moi de participer aux projets mis en place par cette association et par les enseignants. Cela me permet de ne pas vivre la vie à l'école uniquement par les récits de mes enfants et donc d'y être un peu moins spectatrice.

Soizic : Souhaitant aider à la réalisation des projets des enfants, j'intègre l'APEL de l'école Saint-Tudy en 2006 comme secrétaire et cette année sera la quatrième en tant que présidente.

Anthony : A l'élection du bureau, on m'a proposé de devenir président de l'A.P.E., car Monique Gouzien, ancienne Présidente (sortante), souhaitait donner un nouvel élan à l'association en suscitant une participation plus active des jeunes parents. J'ai commencé l'année dernière, en tant que parent, à m'investir dans les différentes actions qui permettent aux enfants de pouvoir profiter, de diverses activités et de matériels, en complément des équipements de la commune.

Estran : Comment caractériseriez-vous les buts et la mission de votre association ?

Catherine : L'association des parents d'élèves a pour mission de créer un réseau social entre tous les parents, dont les enfants sont scolarisés, et les enseignants, afin de faire vivre l'école. Elle a pour ambition que les parents s'investissent dans la vie de leurs enfants à l'école. Elle est aussi là pour faire passer des informations aux enseignants, si besoin est, et les soutenir dans leurs projets pédagogiques. L'aide matérielle que nous apportons aux enseignants vient des diverses manifestations mises en place (repas à l'école, vente de pains doux, troc et puce, kermesse…)

Soizic : L'APEL (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre) dépend de la plus importante association nationale de parents d'élèves puisqu'elle compte 810 000 familles adhérentes. L'équipe organise diverses manifestations (marché de Noël, couscous, kermesse…) qui animent l'école tout au long de l'année et financent les matériels et sorties pédagogiques (jeux, visites et sorties scolaires …)

Anthony : J'ai accepté avec grand plaisir cette responsabilité, pour continuer à faire avancer cette association qui apporte un plus à la vie des élèves de l'école, avec, bien sûr, tous les membres actifs et parents qui désirent nous rejoindre. Chaque année, nos initiatives permettent de financer les projets d'école. Ainsi, le samedi 17 mars 2012, nous organisons un couscous sur place ou à emporter. Notre plus grande fête est le samedi 14 juillet, parking du port de Larvor, suivie du feu d'artifice et du bal populaire.

Jules Ferry

Lucille Acquitter, Carine Desnos, Catherine Noël, Marine Renaudin

Saint-Tudy

Point sur les usages d'Internet Loctudy

Par la mise en place d'infrastructures et de services, la commune qui a le label national «ville internet» contribue au d veloppement des usages internet par la population.

La fréquentation des sites de la commune poursuit sa progression.
En 2011, on compte plus de 170 000 visites, 80 000 visiteurs et près de 400 000 pages lues, soit une croissance supérieure à 30%, par rapport à l'année précédente. Ces chiffres traduisent à la fois l'attractivité du dispositif internet de la commune (plusieurs sites, couverture de l'actualité locale, supports multimédias) et aussi l'utilisation de plus en plus large, par toutes les couches de la population, des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Localement, nous nous efforçons de **promouvoir et de faciliter l'accès à Internet**. Le Centre culturel LAC a renouvelé et enrichi son offre de stages et de formation à l'utilisation des nouvelles technologies. La commune a renforcé son réseau de bornes publiques wifi (Place de la mairie et médiathèque). Cet été, la médiathèque a proposé, avec le concours de jeunes stagiaires, un accueil pour la découverte d'internet. A noter aussi, un accès spécifique pour les smartphones à l'administration en ligne (voir couverture).

Il faut également souligner le très bon accueil obtenu par la commune de Loctudy sur le **réseau social Facebook**. Ouverte depuis, l'été 2010, la page «Commune de Loctudy» compte près de 800 abonnés qui reçoivent immédiatement les informations qui sont publiées, qui viennent compléter, dans une ligne éditoriale différente, celles du site communal. Un pourcentage important de ces abonnés réside dans la commune et la majorité se situe dans la tranche d'âge 13-34 ans.

Pour 2012, plusieurs projets sont prévus : amélioration des performances et des fonctionnalités du portail communal, création d'un site dédié au complexe sportif de Kerandouret et installation, place de la Mairie, d'un panneau d'information et d'orientation comportant une liaison internet.

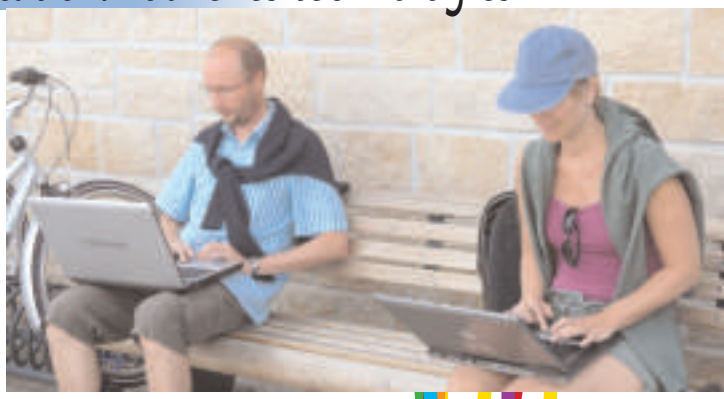

Les estivants peuvent se connecter à l'accès WIFI de la commune

O en est le dossier du Tr s Haut D bit ?

Le d veloppement des usages des nouvelles technologies de l'information et de la communication n cessite le d ploiement de nouveaux r seaux. L'ambition de l'Etat et des collectivit s territoriales est de couvrir, aux c t s des op rateurs priv s, le territoire national en fibre optique l'horizon 2030.

Dans de précédents «Estran», nous vous avons informés de l'implication de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS) dans le projet de déploiement d'un réseau de télécommunication Très Haut Débit (fibre optique) sur le territoire. Une étude du scénario de déploiement a été réalisée par le Cabinet Tactis, pour les différentes intercommunalités de Cornouaille. L'ambition a été affirmée de desservir 70% de la population d'ici 2025, avec la prise en compte de priorités (Etablissements publics, zones d'activités, ports, tourisme). La CCPBS a pris récemment la compétence «réseaux de télécommunication» et inscrit des budgets correspondants dans le cadre de son projet de territoire (750 k euros/an). En 2011, la Région Bretagne a décidé de prendre la responsabilité de maîtrise d'ouvrage sur le projet, pour assurer la meilleure cohérence territoriale et mobiliser des concours financiers (aide européenne et Etat) dans les meilleures conditions. Lors de sa «Conférence numérique» du 9 janvier 2012, la Région Bretagne a établi sa «feuille de route» du déploiement du Très Haut Débit (calendrier, priorités, premiers investissements), afin que le projet entre dans sa phase opérationnelle. Le projet représente un budget de 1,8 milliard d'euros sur 20 ans et couvre les 58% du territoire qui ne sont pas concernés par les investissements des opérateurs privés. La conduite du projet se réalisera dans le cadre d'un syndicat mixte regroupant la Région, les Départements et les Communautés de Communes. Nous vous tiendrons informés des modalités de mise en œuvre sur notre territoire.

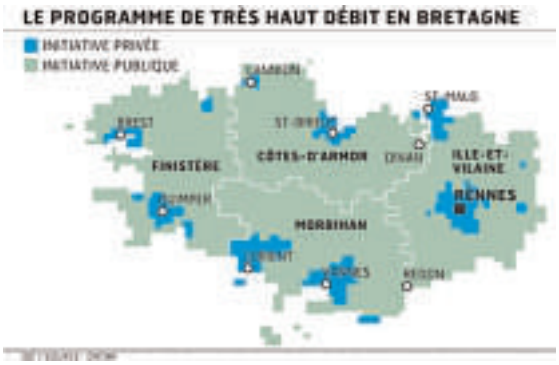

Pose de fourreaux pour la fibre optique rue de Poulpeye

Pour en savoir plus : http://www.bretagne.fr/internet/jcms/preprod_134593/le-tres-haut-debit-pour-la-bretagne?lg=fr&customcid=JB080117_6259

Les vœux du maire

Tenir nos engagements

Comme chaque d but d'ann e, le Maire a pr - sent , samedi 14 janvier, dans les locaux du Centre culturel, les vœux de la commune devant un public rassemblant traditionnellement les repr sentants des milieux politique, associatif et conomique.
La pr sentation des vœux n'est pas simplement un exercice de style convenu. C'est un temps fort de communication de la municipalit . L'opportunit pour le maire, entour de ses conseillers, de rendre compte publiquement du travail qui a t r - alis et des probl mes essentiels qui se sont pos s, lors de l'ann e pr c dente et galement de tracer les grandes lignes des politiques qui seront conduites pour l'ann e en cours.

Dans le contexte économique difficile que traverse notre pays, cette communication sur l'action locale est encore plus sensible et plus importante qu'à l'accoutumée. La complexité des problèmes, au niveau mondial, européen et national est telle que, très légitimement, nos concitoyens ont du mal à s'y retrouver et à rester confiants. La commune, qui est leur cadre de vie quotidien et qui gère leurs préoccupations de proximité, leur offre un horizon plus lisible et plus compréhensible. En période de crise, ce premier maillon de notre organisation sociale doit rester suffisamment solide pour maintenir la cohésion locale, la qualité de ses services à la population et continuer à préparer l'avenir.

L'année 2011 est la quatrième année du mandat municipal. Elle s'inscrit, comme les précédentes, dans la volonté de respecter les engagements pris devant les électeurs. Pour tenir ces engagements, ce ne sont pas moins de 3,8 millions d'euros d'investissements qui ont été réalisés. Le Maire a rappelé les programmes réalisés dans le **domaine de la voirie** (Kerléo, Kervilzic,Pontual, rue des écoles de Larvor), de l'environnement (conteneurs déchets, réseau d'assainissement collectif, enfouissements des réseaux électriques et de télécommunication, confortement de la dune d'Ezer, enclos à déchets du port de plaisance). S'agissant des **équipements communaux**, outre la restauration de la chapelle de Pors Bihan et l'extension des locaux du Tennis Club, le projet phare de l'exercice 2011 est la construction et la mise en service du Complexe sportif de Kerandouret, promis aux loctudistes et à leurs associations. La commune s'exprime aussi dans son **action sociale** : Les conventions avec le relais d'assistantes maternelles, la crèche halte garderie de Ti liou, la Caisse d'Allocations Familiales (enfance jeunesse), le Centre culturel LAC et le Centre nautique ont été renouvelées. Les travaux du lotissement communal de Hent Croas, qui permettra aux jeunes ménages d'accéder à la propriété à des prix défiant toute concurrence (50 euros/m^2),ont démarré. La commune a également procédé à la cession d'un terrain au SIVOM Loctudy/Plobannalec-Lesconil, pour permettre l'extension de la maison de retraite. Enfin, le Maire a réaffirmé son soutien à l'ADMR et s'est dit prêt, en cas d'issue défavorable des difficultés actuelles, à reprendre les prestations en régie municipale. Joël Piété a rappelé les dossiers importants, dont a eu à débattre le conseil municipal, en 2011 : le **rétablissement des profondeurs du port**, le schéma départemental de coopération intercommunal, le projet de territoire de la Communauté de Communes et le contrat de territoire entre la Communauté de Communes et le Conseil général. Sur l'**intercommunalité**, il a fait part de sa conviction, partagée par de nombreux élus, qu'il faut maintenir la gestion en proximité des services, lorsqu'elle s'avère plus efficace (portage des repas à domicile par exemple, maison de retraite). C'est ce qui a conduit le Conseil municipal à exprimer son désaccord sur plusieurs dispositions proposées.

L'année 2012 démarre dans le contexte de la **crise de la dette** et du fonctionnement de l'Europe qui ne semblent pas pouvoir trouver d'aboutissement rapide. Son premier semestre sera également marqué par les différentes élections nationales qui sont des périodes traditionnellement propices aux promesses irréalistes, pour ne pas dire démagogiques.

Les décisions courageuses, pour redresser la barre, sont incontournables. Le budget 2012 de la France est déjà bien marqué du sceau d'une rigueur qui ne veut pas dire son nom. Pour les collectivités locales, le ton est donné, puisque l'Etat a décidé un gel des dotations pour trois années. Par ailleurs, l'accès au crédit bancaire devient plus difficile.

La commune de Loctudy peut aborder sereinement cette nouvelle donne. La gestion passée, parfois raillée, parce que trop «économe», s'avère payante. Le stock de dettes restant dû (1,5 million d'euros) ne représente guère plus qu'une année d'excédent de fonctionnement, quand la limite de l'endettement raisonnable est fixée à cinq années. Cette situation permet à la commune de recourir à l'emprunt (1 million d'euros en 2012) et de **poursuivre la réalisation des investissements programmés, sans augmentation de la pression fiscale locale**. Cette année verra la poursuite du plan ambitieux de rénovation du **réseau d'assainissement**, dont les enjeux sont très importants, sur le plan environnemental. Est programmée également la réfection définitive de la **voirie du secteur de Kerpaul/Poulpeye** qui prendra en compte les préoccupations de sécurité des usagers. Le Maire a confirmé également le projet de **construction d'un nouvel orgue** pour l'église romane de Loctudy qui s'inscrira dans le réseau musical départemental. En 2012, il faudra aussi prévoir l'éventuel démarrage des **travaux de désenvasement du port** (coût de 3 millions d'euros pour la commune). Enfin, outre d'autres projets qui ont été rappelés (réseaux, maison de retraite, écoles, CCAS), a été annoncé le lancement d'un **projet culturel** pour la commune qui sera conduit avec le Centre culturel, les associations et l'ensemble de la population.

En conclusion, Joël Piété a souhaité que les loctudistes *trouvent auprès des élus de base un lieu d'écoute attentive, car ils se veulent les garants de leur bien-être, de leur tranquillité et de la solidarité entre tous.*

Le service urbanisme, des changements

Depuis un an, Gwena lle Charlot a succ d Nadine Chaminand au service urbanisme de la mairie de Loctudy. Gwena lle avait auparavant en charge diverses missions, dont, entre autres, le service social, les listes lectorales et l'organisation des lections. Gwena lle est employ e par la commune depuis 2006 et est titulaire d'un master en marketing international.

Gwenaëlle Charlot et Loïc Le Dreau, premier adjoint en charge de l'urbalisme

Estran : L'urbanisme est-il un domaine sensible ?

Gwenaëlle Charlot : Assurément. Une ville ne se construit pas au hasard : l'urbanisme doit favoriser le développement de la ville tout en préservant l'environnement et offrir un cadre de vie agréable aux habitants et visiteurs. Il faut des règles qui précisent de quelle façon les espaces de la commune peuvent être utilisés et les constructions édifiées : ces règles sont contenues dans le Plan d'Occupation des Sols, qui a été approuvé le 17 juillet 2006. Par ailleurs, la complexité d'interprétation et d'application des règles d'urbanisme, les conflits entre l'intérêt général et les intérêts particuliers sont source de nombreux litiges.

E : Quelles sont les principales missions du service urbanisme ?

G.C : Accueillir les usagers qui souhaitent se renseigner sur le cadastre, les possibilités de construction : zonage au Plan d'occupation des sols, hauteur des constructions, clôtures, implantations des constructions par rapport aux voisins ou aux voies publiques,...

Informer sur les réseaux existants (eau, assainissement, électricité) lors de constructions ou rénovations.

Réceptionner et vérifier que les dossiers d'autorisations du droit des sols (PC : permis de construire, DP : Déclaration Préalable, CU : Certificat d'urbanisme) ont été correctement constitués.

Instruire les demandes d'alignement, les déclarations d'intention d'aliéner.

Préparer les dossiers transmis pour avis à la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer, service de l'Etat basé à Pont l'Abbé ou Quimper).

Rédiger des actes administratifs de cession de voirie pour la reprise des voies de lotissement dans la voirie communale. Ces documents sont ensuite transmis aux services du cadastre pour inscription à la Conservation des Hypothèques de Quimper.

Les demandes sont très diverses, le public très varié : des personnes à la recherche d'un terrain sur la commune, d'autres qui souhaitent construire une résidence, aménager un terrain, une habitation, des agences immobilières à la recherche d'informations pour leurs clients, ...

E : Quels sont les autres acteurs de l'urbanisme ?

G.C :Nous sommes en relation avec les notaires dans le cadre des ventes de biens : un certain nombre de documents leur sont nécessaires pour finaliser l'acte de vente : une déclaration d'intention d'aliéner qui permet à la commune d'exercer son droit de préemption sur un bien, une demande d'alignement pour connaître les limites exactes de la propriété, un certificat d'urbanisme pour connaître toutes les règles d'urbanisme applicables au terrain, les taxes et participations d'urbanisme, les limitations administratives (servitudes d'utilité publique), ...

Je suis quotidiennement en contact avec la DDTM qui instruit les dossiers de CU, PC, DP, PA, qui seront soumis à la signature du maire.

La Préfecture exerce le contrôle de légalité sur les dossiers de permis de construire ou certificats d'urbanisme opérationnels signés par le Maire ;

Un architecte-conseil, qui tient une permanence deux fois par mois en mairie, vise les dossiers de permis de construire et donne un avis du point de vue architectural, ce qui complète l'avis réglementaire de la DDTM.

Par ailleurs, la commission urbanisme donne son avis sur les projets en instruction.

E : Quelles sont les évolutions en cours dans le domaine de l'urbanisme ?

G.C : Les règles d'affectation des espaces vont être très sensiblement impactées par l'adoption en 2014 du **Schéma de Cohérence Territoriale de l'Ouest Cornouaille** (SCoT), dont les dispositions s'imposeront aux Plans Locaux d'Urbanisme qui se substituent aux POS. Les orientations du SCoT en cours d'élaboration s'inscrivent nettement dans la démarche générale de développement durable, avec notamment une protection des espaces et des ressources naturelles, une préservation des terres agricoles et un frein au développement de l'habitat, en dehors des agglomérations.

Notre commune est également concernée par les **nouvelles réglementions de prévention des risques inondation/submersion marine**. (voir article p.10)

La mise en œuvre de ces différentes dispositions se traduira par une diminution des droits à construire. Mais, nonobstant, la commune disposera d'une réserve de terrains constructibles significative pour les deux prochaines décennies.

Plusieurs points enfin à noter dans le domaine des formalités administratives et de la fiscalité : depuis le 1er janvier 2012, une simple déclaration préalable de travaux est nécessaire pour une extension d'habitation ne dépassant pas 40 m^2.

La réforme des taxes d'urbanisme sera applicable à compter du 1er mars 2012 : la taxe d'aménagement va remplacer, au 1er mars 2012, la taxe locale d'équipement et la taxe départementale d'espaces sensibles. Elle concernera les nouvelles constructions, dont le permis de construire sera déposé à compter du 1er mars prochain. A Loctudy, le taux appliqué en 2012 sera le taux minimum prévu par la loi (1 %).

Dans l'optique gouvernementale de **simplification du droit de l'urbanisme**, les notions de SHON / SHOB (Surface Hors Œuvre Nette / Brute), difficiles à comprendre par les usagers, seront remplacées par la «surface de plancher» qui elle-même sera utilisée dans le calcul de la nouvelle taxe d'aménagement.

Pour en savoir plus, consultez le guide des démarches administratives sur le site communal (mairie/démarches administratives).
Lien actif pour la version en ligne de l'Estran : http://www.loctudy.fr/loctudy/ville_de_loctudy/menu_principal/la_mairie/guide_des_demarches_administratives/guide_droits_et_demarches_pour_les_particuliers?cmq_path=%2Fvos-droits%2FN319%2Fin%2Fcommunes%2F29135&cmq_where=29750%20Loctudy#gadget-service-public-v3-particuliers-1227

Top d part pour le Complexe sportif

Apr s un peu plus d'une ann e de travaux, le Complexe sportif de Kerandouret a t ouvert aux diff rents utilisateurs au d but du mois de novembre. Les associations sportives de Loctudy attendaient ce moment avec impatience.

Aujourd'hui c'est une quinzaine d'associations (judo, handball, jiu-jitsu, aïkido, basket loisir…) représentant plus de 500 licenciés qui utilisent les équipements mis à leur disposition. Il faut rappeler que, parmi celles-ci, figure le Handball Club Bigouden (120 licenciés) qui a transféré son siège à Loctudy. Le handball a été en effet retenu comme dominante, dans les sports collectifs. Ce choix a influencé la configuration de la salle multisports et a aussi permis l'obtention d'une subvention du Centre National de Développement du Sport (CNDS). A ce titre, le complexe de Loctudy fera partie, dans cette discipline, du réseau régional des équipements agréés. Aux côtés des sports collectifs, le complexe s'est également ouvert à la pratique d'activités de maintien en forme, qui se déroulaient auparavant dans les locaux tout proches du Centre culturel LAC.

Le fonctionnement du Complexe sportif s'effectue dans le cadre d'un règlement intérieur qui a été approuvé par le Conseil municipal. Ce règlement prévoit les conditions d'utilisation des équipements par les usagers. Le Conseil municipal a également adopté le principe de la gratuité pour les associations de la commune. Le complexe reste accessible à des associations extérieures, mais moyennant une location. L'utilisation du Complexe sportif est par ailleurs strictement sécurisée, pour éviter les dégradations et autres comportements préjudiciables. L'ensemble du bâtiment est sous surveillance électronique et vidéo. Les accès des usagers aux différentes salles et vestiaires sont contrôlés au moyen de badges.

Le Complexe sportif de Loctudy a été **inauguré officiellement** le 26 novembre 2011, en présence notamment du Président du Conseil Général, de la Députée de la circonscription, du Sénateur et du Directeur Départemental de la Cohésion Sociale. Les différents orateurs ont souligné la qualité de l'équipement, son intégration dans les infrastructures sportives départementales et aussi sa capacité, dans une commune de la taille de Loctudy, à promouvoir le sport et, au-delà, à développer, au travers des associations, du lien social.

Une journée «Portes ouvertes» a été organisée le 27 décembre par la municipalité qui a accueilli les habitants afin de leur faire découvrir les locaux et leurs fonctionnalités. Ceux qui n'auront pas pu se libérer, pendant ces portes ouvertes, seront évidemment les bienvenus pour effectuer une visite.

Le Complexe sportif de Loctudy reçoit de plus en plus de compétitions sportives, auxquelles assiste un public de plus en plus nombreux. Il se positionne déjà clairement comme un pôle important de l'animation locale.

Afin de l'intégrer encore plus étroitement à la vie de la cité, il a été décidé de lui consacrer **un site spécifique sur le portail internet de la commune**, ce qui permettra de communiquer sur les programmes, activités et de faire partager à tous, les grands évènements sportifs qui s'y dérouleront (reportages vidéo).

Vid os consulter :

http://www.loctudy.fr/loctudy/ville_de_loctudy/accueil/le_complexe_sportif_de_kerandouret___un_equipement_ouvert_a_tous_les_loctudistes

http://www.loctudy.fr/loctudy/ville_de_loctudy/accueil/les_loctudistes_decouvrent_leur_complexe_sportif

SALLE DE SPORTS COLLECTIFS

SALLE MULTI-ACTIVITÉS

SALLE D'ARTS MARTIAUX

Loctudy, Ville Fleurie

Fleurir la commune pour embellir le cadre de vie

La commune de Loctudy arbore fi rement ses deux fleurs au classement des «Villes et villages fleuris de France» et travaille sans rel che pour l'obtention d'une troisi me. Cette distinction est le r sultat de l'implication constante de Marie-Ange Buannic, adjointe au maire, des services techniques et des loctudistes qui agr mentent leurs propri t s. L'Estran a rencontr Olivier Stuyck, responsable du service «espaces verts»…

Estran : Votre équipe est un acteur majeur pour la qualité du fleurissement de la commune, quels sont les grands principes appliqués ?

O Stuyck : Le service «espaces verts» (quatre agents) et le service «propreté» (deux agents) dont j'ai la charge, soit, moi compris, sept personnes, travaillent de concert, et en complémentarité, afin que la commune soit accueillante.

Le fleurissement de la commune quant à lui, s'organise principalement autour de la fréquentation des lieux par le public, sans pour autant négliger, mais de façon accessoire, d'autres sites de la commune.

Nous utilisons plusieurs méthodes «d'embellissement» :

- **Le principe du Tapis Horticole Modulaire** (200/an, environ). Il s'agit de supports de culture pré-plantés de 0.50 m x 1.00 m que l'on dépose sur les massifs préalablement bêchés. Les avantages sont multiples : mise en place et effet décoratif rapides, fertilisation et paillage intégrés et arrosages moins fréquents.
- **La plantation traditionnelle** nous permet de travailler plus librement les volumes, le graphisme, les textures et d'introduire des plantes peu connues. Nous plantons près de 10 000 plantes annuelles et 6 000 plantes bisannuelles. Grâce à la nature généreuse et au climat doux du Pays Bigouden, nous utilisons largement des arbres, des arbustes, des rosiers, des vivaces et des graminées afin d'agrémenter les autres espaces paysagers et de jouer ainsi avec les saisons, les ambiances et les couleurs, comme par exemple à Langoz ou dans le quartier de Kerafede.

Les plantations sont des moments privilégiés où nous pouvons échanger avec la population sur les plantes que nous affectionnons plus particulièrement. C'est aussi l'occasion de parler des dernières techniques, mais également de ces fameuses «recettes de grands-mères».

Estran : Pour ce travail, vous disposez de quels moyens ?

O Stuyck : L'équipe bénéficie régulièrement de formation et est dotée d'un matériel récent et adapté. Nous disposons notamment de matériel permettant de mettre en œuvre des techniques plus économes et plus respectueuses de l'environnement. Pour certains travaux, nous avons aussi recours à la sous-traitance.

Estran : Vous évoquez les préoccupations environnementales, pouvez-vous développer ?

O Stuyck : Depuis une dizaine d'années, nous avons intégré dans nos modes d'intervention le cadre de vie, l'environnement et le développement durable. Le premier objectif à été de **limiter de façon drastique les produits phytosanitaires**. Depuis, nous expérimentons et utilisons toutes les méthodes dites «alternatives» à notre disposition et nous poursuivons nos effort vers «Le zéro-Phyto». A cet effet, nous avons remplacé un tiers des plantes annuelles et bisannuelles par des plantes vivaces. Nous avons moins de jardinières et nous optons pour des plantes moins exigeantes en eau. Nous pratiquons également le **paillage végétal** et la **tonte dite «mulching»** qui favorise l'auto-engraissement des pelouses et évite l'évacuation des déchets de tonte. Un mot aussi sur la **«lutte biologique»**, qui consiste à utiliser des insectes utiles pour limiter sérieusement les populations de pucerons et d'aleurodes. Ces auxiliaires répondent au joli nom de «Chrysope aux yeux d'Or» ou «Encarcia», un petit hyménoptère parasitoïde. Peut-être avez-vous également remarqué les petites boîtes, suspendues aux branches des pins ? Ce sont des pièges à phéromones qui capturent la forme adulte (un papillon nocturne) de la trop célèbre «chenille processionnaire».

Nous travaillons aussi sur la **préservation de la biodiversité** (prairies, zones humides) et la **gestion de la ressource en eau** (récupération et épuration des eaux de ruissellement, par exemple)

Enfin, sur la voirie, nous pratiquons le **désherbage écologique** : eau chaude, flamme, mécanique ou manuel, selon les secteurs et les surfaces.

Résultats du concours «Jardins fleuris» 2011

- **Jardins visibles de la rue**
1er : Jeanine Delaunois
2ème : Marie-Thérèse Morvan
- **Balcons et terrasses**
1er : Josette et Roger Lautredou
- **Commerces**
1ers ex-æquo : Christine Le Lay (salon de coiffure) et Armelle Pichavant (crêperie Ty-Melen)
- **Locations saisonnières labellisées**
1er : Lucien et Patricia Perrin
- **Grands parcs**
1er : Marie-Claire et Gérard Quemener
- **Potagers, vergers, jardins**
1er : Pierre Biger

De gauche à droite : Olivier Stuyck, Henri Chever, Eric le Berre, Pascal le Buannic et Patrick Caoudal

Projet de territoire de la CCPBS : de nouvelles comp tences

Le Conseil communautaire du 30 novembre 2011 marque un tournant important dans la jeune histoire de la Communaut de Communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS). Les douze communes ont d cid de poursuivre la construction du projet communautaire en transf rant la CCPBS de nouvelles comp tences.

La voie cyclable du «train birinik» de Pont-l'Abbé

Les deux axes forts du projet de territoire

- Réaffirmer les valeurs et les atouts du territoire : maritimité (liens entre l'homme et la mer d'un point de vue cadre de vie, économie, loisirs, tourisme, environnement), préservation du patrimoine naturel et culturel. Le Pays Bigouden regorge de richesses dans ce domaine.
- Répondre aux attentes de la population. Les bigoudens sont au cœur de ce projet de territoire.

Quelles sont les nouvelles comp tences transf r es la Communaut de Communes ?

Aménagement de l'espace, une compétence élargie :
- Au haut et au très haut débit (internet)
- A la Gestion Intégrée des Zones Côtières

Développement économique et touristique : des compétences élargies permettant de favoriser l'emploi dans la pêche, le commerce, l'artisanat, le tourisme…
- Intégration du SCoT* à côté du document d'urbanisme communal en matière de zones d'activités communautaires,
- Création d'un lien insertion-emploi en complément de la relation emploi-formation déjà inscrite dans les statuts
- Soutien à la reconversion des espaces portuaires (accompagnement des études)
- Soutien au commerce et à l'artisanat
- Politique touristique (schéma, mise en œuvre)

Protection et mise en valeur de l'environnement : un bloc de compétences plus large que les déchets avec :
- La protection de la ressource en eau
- Les espaces naturels remarquables d'intérêt communautaire
- La sensibilisation à la protection de l'environnement qui permet des actions transversales (eau/déchets/énergie/biodiversité, etc.)

Politique du logement et du cadre de vie, une compétence à part entière
- Des compétences plus développées pour le logement : P.L.H.**, aide au maintien au domicile… et pour la randonnée
- Une compétence élargie aux transports collectifs et aux déplacements doux en accompagnement de la politique départementale

Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs
- Un encouragement à la pratique sportive et culturelle chez les jeunes
- Un soutien aux associations ayant une dimension communautaire

Action sociale d'intérêt communautaire : une nouvelle compétence
- Pour mieux répondre aux demandes des familles, des jeunes, des personnes âgées…
- Pour donner une cohérence territoriale à l'action sociale

Le contrat de territoire entre la CCPBS et le Conseil G n ral

Dans le cadre de ce projet, la Communauté de Communes a conclu avec le Conseil Général un **«contrat de territoire»** qui est proposé aux différentes Communautés de communes et aux Pays .Ce contrat s'inscrit dans la démarche «Agenda 21» (développement durable) du Département et a pour orientations générales:
- l'équité, la solidarité et la capacité d'adaptation
- la lisibilité et l'équilibre des interventions du Conseil Général pour un développement cohérent
- la prise en compte du développement durable

S'agissant de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud, il s'appuie sur les éléments de son projet de territoire. La contribution financière du Conseil Général s'élève à 5 millions d'euros sur une période de 6 années.

*Schéma de Cohérence Territoriale
**Plan Local D'Habitat

Source CCPBS

La ZA de Sequer Nevez à Pont-l'Abbé

Les «coups de cœur» des lecteurs

La M diath que a pour ambition d'offrir un large choix de livres et de faire d couvrir des auteurs souvent m connus par les lecteurs. Il n'est pas rare que certains livres rencontrent leur public. Ces plaisirs partag s sont de vrais «coups de cœur». En voici une s lection.

«RU»
Kim Thuy
(d. Liana l vy)

Très belle évocation du Vietnam de la seconde moitié du XXème siècle. Une vietnamienne quitte Saigon après l'arrivée des communistes. Après une période d'internement en Malaisie, elle s'exile au Québec et découvre lors d'un voyage dans son pays natal qu'elle y est devenue étrangère. (Roman)

«La couleur des sentiments»
Kathryn Stockett
(d. Chambon)

Un bon cru de la rentrée littéraire 2011 sur un sujet grave : la ségrégation raciale dans le Mississipi. On ne peut que s'attacher à ces domestiques noires et à leurs conditions difficiles. (Roman)

«Le signal»
Ron Carlson
(d. Gallmeister)

Pour la dernière fois, Mack et sa femme, Vonnie, partent camper dans les montagnes du Wyoming afin de se dire adieu. Enlisé dans les dettes et l'alcool, Mack a peu à peu contraint Vonnie à renoncer à l'amour profond qui l'avait attirée vers l'Ouest, et la jeune femme a refait sa vie. Cette randonnée est un moment de complicité retrouvée, une ultime chance de se dévoiler l'un à l'autre. Pour Mack, cette expédition est aussi l'occasion d'exécuter une dernière mission pour le compte d'un intermédiaire douteux afin de sauver son ranch de la faillite. Roman magistral combinant le destin d'un amour qui s'achève avec un suspense qui nous mène au paroxysme de l'angoisse, un livre palpitant qui se lit d'une traite. (Roman)

«Les chaussures italiennes»
Henning Mankell
(d. Du Seuil)

A 66 ans, Frederick Wellin vit reclus depuis 12 ans sur une île de la Baltique. Durant deux solstices d'hiver et un été, des personnages qu'il a connus vont réapparaître dans sa vie et le pousseront à retrouver le monde des émotions humaines. (Roman)

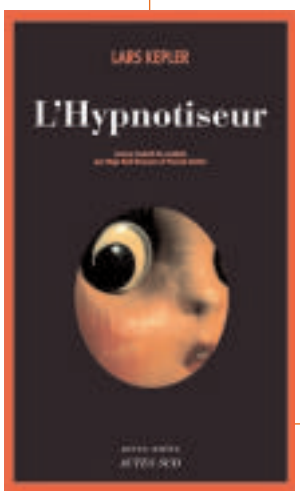

«L'hypnotiseur»
Lars Kepler
(d. Actes Sud)

Dans une maison de la banlieue de Stockholm, une famille est sauvagement assassinée. Seul un garçon échappe au massacre, mais il navigue entre la vie et la mort, inconscient. L'inspecteur Joona Lenna décide alors de recourir à un hypnotiseur pour pénétrer le subconscient du garçon et tenter de revoir le carnage à travers ses yeux. (Policier)

Loctudy Art et Culture a d marr une nouvelle saison apr s une premi re programmation d' t riche en convivialit et en propositions diverses et vari es.
De nombreuses nouveaut s cette ann e au programme : un projet global pr cis , des am nagements en mati re d'adh sion et de politique tarifaire pr f rentielle pour la famille, un r glement int rieur qui vient revisiter certaines r gles de fonctionnement, de nouvelles activit s et des projets en cours ou venir.

Toutes les informations sur la programmation du Centre culturel sont disponibles sur :
http://lac29.monsite-orange.fr/index.html

«Seules les activités qui ont lieu à l'année dans nos murs sont présentées dans notre plaquette de rentrée, disponible au Centre culturel et dans de nombreux commerces. Nous serons cependant vigilants sur la communication, en particulier en direction de nos adhérents, car nous avons constaté que bien souvent, ces derniers n'étaient pas forcément au courant de l'actualité de l'association dont ils sont membres. Nous espérons vivement que Loctudy Art et Culture saura convaincre ses publics et attirer toujours plus de monde. Nous menons notre réflexion et notre positionnement sur quatre aspects qui nous semblent prioritaires en matière de développement culturel :
- La question de la diversité culturelle comme enjeu du «vivre ensemble».
- Le développement durable et la proximité des services.
- L'Economie Sociale et Solidaire et l'équilibre budgétaire.
- Un souci d'éducation populaire et d'apprentissage tout au long de sa vie.
La convivialité restera le maître mot qui anime notre envie de faire de Loctudy Art et Culture un carrefour loctudiste de rencontres et d'échanges» déclare Stéphane Méder, président de l'association.

Loctudy Art et Culture : Le projet global

A travers l'ambition de rassembler autour des missions de rencontre, de partage et d'échanges, l'association LAC se donne une mission d'éveil de l'individu, de soutien aux projets locaux et d'ouverture sur le monde. «Notre association doit entamer un travail en collaboration avec la commune, pour donner un cadre clair pour tous et respectueux des compétences et des niveaux d'intervention des uns et des autres. Nous espérons voir un résultat concret sur ces questions pour juin prochain et de pouvoir engager la saison 2012-2013 dans un climat de travail serein, pérenne et constructif» rajoute le président.

Les actions de l'association s'articulent autour de trois axes de travail

La mission d'éveil est déclinée à travers quatre types d'ateliers et d'activités animés toute l'année : **les Ateliers du Savoir-faire, les Ateliers de la Connaissance, les Ateliers d'expressions visuelles, les Ateliers d'éveil musical et d'expression scénique et corporelle.**

LAC
LOCTUDY ART ET CULTURE

Loctudy Art et Culture (LAC), c'est :

- 400 membres adhérents
- Un Conseil d'Administration de 17 membres
- 5 000 personnes accueillies chaque saison (en moyenne)
- Plus de 30 activités proposées aux familles et individus
- De nombreux spectacles et animations programmés toute l'année

Pors-Bihan bient t ouverte aux expositions

La chapelle rénovée de Pors-Bihan sera inaugurée le 31 mars 2012. A cette occasion, des documents recueillis illustrant l'histoire de Pors-Bihan mais aussi de l'église et de son environnement seront présentés. Ce travail de collecte ne demande qu'à être poursuivi et enrichi. Pour toute information contactez la Maison des associations.

Trois nouvelles associations

Handball Club Bigouden

Le Handball Club Bigouden est déclaré en Préfecture depuis le 19 septembre 1999. Avec 120 licenciés, c'est un club important dans le paysage sportif bigouden qui a pris possession de ses locaux au nouveau Complexe sportif de Kerandouret. Deux équipes seniors masculines, une féminine et, chez les jeunes, cinq formations dans les classes d'âge de 12 à 18 ans : de quoi faire vibrer les murs de la nouvelle salle !

A noter qu'à côté de ces équipes évoluant en compétition, viennent se greffer une équipe «hand-loisir mixte» et une école de hand pour les enfants de six à neuf ans.

*Président : **Christian Le Coursonnois**. Téléphone : 02 98 87 69 84*

Pour plus d'informations sur la vie du club : http://papirazzi.over-blog.com

Tennis de Table de Loctudy

Créée en 1992, la section de Tennis de Table était, à l'origine, basée à Pont-l'Abbé.

En septembre dernier, Loctudy a accueilli les pongistes dans la salle de l'école Jules-Ferry et le club porte dorénavant le nom de «Tennis de Table de Loctudy» (TT Loctudy).

L'association compte environ 60 adhérents, entre les jeunes, seniors et vétérans, évoluant en compétition ou en loisirs. Plusieurs de ses membres figurent parmi les joueurs les mieux classés du Pays Bigouden.

Quatre équipes «adultes» (dont l'équipe 1 en D1) et deux équipes «jeunes» sont inscrites en compétition et, compte tenu de l'augmentation du nombre de licenciés, deux nouvelles équipes devraient être inscrites prochainement.

Un entraîneur professionnel (Chantal Nédélec, 288ème joueuse française) assure les entraînements des compétiteurs.

*Président : **Philippe Dolou**. Téléphone : 06 77 62 63 50*

Pour plus d'informations sur les horaires, jours d'entraînement et consulter les résultats des différentes équipes : http://club.quomodo.com/ttloctudy/accueil

Basket loisir

Chaque dimanche matin, depuis l'ouverture du Complexe sportif de Kerandouret, une douzaine d'amateurs de basket se retrouvent à la salle de sports. Afin d'officialiser leur existence, ils ont créé une association de basket loisir. *«Nous sommes d'anciens basketteurs. Notre but est de prendre plaisir à pratiquer ce sport. Nous nous échauffons, puis nous faisons un match entre nous, suivi du pot de l'amitié !»* résume Evelyne, la présidente.

*Présidente : **Evelyne Guilleau**. Téléphone : 02 98 66 51 75*

Pour plus d'informations : salledessports@orange.fr

Une nouvelle pr sidente

Annick Cl ach «Promouvoir Kerazan»

Lors de l'assemblée générale du 1er décembre dernier, Annick Cléach a été élue présidente de l'association «Promouvoir Kerazan». Elle a précisé les objectifs de l'association : continuer à ancrer le fonctionnement de Kerazan dans son territoire, contribuer à renforcer son rayonnement culturel et travailler en étroite relation avec l'administrateur qui représente le domaine.

Lors de cette réunion, trois groupes de travail ont également été constitués pour l'animation du domaine. Les personnes qui souhaitent rejoindre l'association et participer à l'un de ces ateliers (animation sur le domaine, préparation d'expositions, réhabilitation de la ferme du Grand Kerazan, promotion de l'association) sont les bienvenues.

Le bureau de «Promouvoir Kerazan» est ainsi constitué : Présidente, Annick Cléach ; Vice-présidents, Marithé Wecké et André Paubert ; Trésorier, Léon Chevrier ; Secrétaire générale, Alice Lecomte et Président d'honneur, Gustave Jourdren.

Pour rejoindre l'association ou un groupe de travail : amis.promouvoirkerazan@orange.fr

Quoi de neuf l'Office de Tourisme ?

Le guide des h bergements

Il est sorti avant Noël et toutes les locations et autres hébergements sont consultables sur :
www.loctudy.fr/tourisme
Les loueurs qui souhaitent s'inscrire à l'office peuvent encore le faire. Contactez-nous au 02 98 87 53 78 ou par courriel :
ot.loctudy@wanadoo.fr

La Bigoud ne Box

une bo te qui fait un carton !

Une forme originale et reconnaissable entre toutes : celle de la coiffe bigoudène.
Un contenu alléchant car pas moins de 67 plaisirs y sont présentés : loisirs, restauration, hébergement.
Une idée cadeau originale pour ses parents, ses enfants, ses amis, pour… soi-même.
Des adresses de proximité, car toutes situées en Pays Bigouden.
Des professionnels dont le savoir-faire et savoir-être ne sont plus à démontrer et qui seront heureux de vous accueillir dans leurs établissements.
C'est aussi le travail commun des Offices de tourisme de Pont-l'abbé, Loctudy, Penmarc'h, le Haut Pays Bigouden et Combrit Ste-Marine, pour une promotion de leur territoire.
Vous pouvez acheter la Bigoudène Box dans les Offices de tourisme. Nous vous la proposons à 49, 89 et 139 euros depuis Noël. St-Valentin, Fête des Mères, Fête des Pères, etc, autant d'occasions de faire et se faire plaisir !

Le diagnostic touristique

Les enquêtes, mises en place pour le diagnostic touristique, ont été réalisées.
Rappelez-vous ! Trois phases étaient prévues :
1. Enquêtes auprès des touristes : elles se sont faites durant l'été 2011
2. Enquêtes auprès des Loctudistes : elles ont été distribuées via l'Estran d'automne 2011
3. Entretiens personnalisés des professionnels qui se sont déroulés à la mi-janvier 2012

Tout ceci a été possible grâce au travail des étudiantes en licence professionnelle tourisme de l'UBO (Université de Bretagne Occidentale) de Quimper, en collaboration avec l'équipe de l'Office de tourisme et la commission «Tourisme» de la commune. Saluons ici la motivation inoxydable de nos étudiantes : Adela, Coralie, Géraldine, Julie, Lénaïg et Morgane !
Le but de ces enquêtes consiste à établir un diagnostic touristique de la commune de Loctudy, afin de collecter les propositions, remarques, critiques, doléances des estivants, Loctudistes et professionnels du tourisme de la commune. Ce diagnostic permettra, dans un second temps, d'apporter des réponses concrètes pour améliorer l'offre touristique de la commune.
L'heure est maintenant au traitement des questionnaires, aux sorties graphiques, aux statistiques et aux analyses.
La restitution se fera fin mars et nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des résultats via la presse et le bulletin municipal.

L'équipe d'étudiants de l'UBO

Les animations de l'été

Dans le prochain Estran, nous vous présenterons les animations que prépare l'Office de Tourisme pour cet été.

Xavier FONTANET, l'ancien «patron» d'Essilor...

Un amoureux de Loctudy !

D but ao t dernier, Xavier Fontanet, loctudiste de cœur mais n'y r sidant, bien malgr lui, «que trop peu souvent», a anim la m diath que une conf rence improvis e, lors de la d dicace de son livre au titre quelque peu provocateur ***«Si on faisait confiance aux entrepreneurs»****. A l'issue de la s ance de d dicace, il a aimablement accept de r pondre nos questions pour «l'Estran», la revue municipale qu'il aime lire lorsque ses pas le conduisent professionnellement travers le monde. «Je retrouve ainsi un peu le bon air du pays», nous a-t-il confi .*

Un choix d lib r

Avec un père savoyard et une mère bretonne, Xavier Fontanet, souhaitant investir dans une résidence secondaire pour les vacances avec sa famille, aurait pu se trouver confronté à un dilemme. Mais ce ne fut pas le cas, car, sans vouloir renier la Savoie, la Bretagne lui tenait particulièrement à cœur pour y avoir déjà séjourné. «Je venais en vacances avec mes parents en Bretagne et tout particulièrement à Bénodet et à Loctudy où nous logions d'ailleurs à l'hôtel Prat, se souvient-il avant d'ajouter un élément supplémentaire de son choix pour la Bigoudénie. En effet, dit-il, lors d'une rencontre avec le cousin de ma maman, Alain Queinnec notaire à Pont-l'Abbé, je lui ai fait part de mon souhait d'acheter un pied-à-terre dans la région. Les choses n'ont pas traîné, se rappelle-t-il, peu de temps après je devenais propriétaire d'un terrain sur l'Ile Garo à Loctudy où j'ai rapidement construit une maison. C'était en 1979, un an avant la mort tragique de mon père».

Loctudy, une petite Suisse !

«Je suis amoureux de Loctudy», nous a-t-il confié d'emblée A brûle-pourpoint, nous lui avons demandé de sélectionner trois qualificatifs qui étayent cette déclaration passionnée. Ce a quoi il nous a répondu prestement sans avoir à puiser dans une quelconque réflexion. «Loctudy est une *petite Suisse*, dit-il tout aussi enflammé. Ce qui frappe en premier, c'est la propreté, le cadre de vie. Cette propreté, doublée des actions de fleurissement, de la qualité des constructions, est présente aussi bien en ville que dans les quartiers. En second, je mettrais la qualité de relation. Les gens sont très concrets, travailleurs et en fait très ouverts. Et troisièmement, qui pourrait aussi bien être premier ou deuxième, je mettrais la capacité des gens à *rebondir* face à l'évolution économique. Ils l'ont démontré à plusieurs reprises dans le passé, que ce soit au niveau du commerce, de l'agriculture ou de la pêche. Ce sont des références qui démontrent bien leur ténacité. Ces trois qualificatifs pour Loctudy, auxquels je pourrais ajouter encore beaucoup d'autres, font, nous a-t-il dit, que j'apprécie énormément d'y passer des séjours, jusqu'ici trop brefs mais qui, l'heure de la retraite ayant sonné, seront vraisemblablement plus longs désormais.».

Rep res

Parcours

- Né le 9 septembre 1948 à Paris, de mère bretonne et de père savoyard. Son père Joseph Fontanet, député de Savoie et ministre du gouvernement Pompidou aux postes de ministre du travail et de l'éducation, fut abattu à la porte de son domicile le 1er février 1980. Meurtre toujours non élucidé
- Marié à Christine De Chalendar et papa de Nadège, Laetitia et Caroline.
- Diplômé des Ponts et Chaussées et du Massachusetts Institute of Technology.
- 1973, début de carrière au Boston Consulting Group.
- 1981, Directeur général de Bénéteau.
- 1986, Directeur de la restauration du groupe Wagons-Lits.
- 1991, Directeur général d'Essilor.
- 1996, Président Directeur général d'Essilor.
- Janvier 2012, quitte la présidence d'Essilor

Conférence-débat à la médiathèque en août 2011

Un livre sur l'entreprise

«Si on faisait confiance aux entrepreneurs», avec en sous-titre : «l'entreprise française et la mondialisation».

Le 2 mars 2011, le livre, paru aux Editions «Les Belles Lettres», a obtenu le prix de l'excellence économique. Il vient de recevoir en novembre trois nouveaux prix dans le cadre de la Fondation Manpower/HEC. Il est désormais vendu en Chine et aux USA.

Fort de son expérience en entreprise et tout particulièrement à la tête d'Essilor dont il détaille également l'évolution, Xavier Fontanet, avec dynamisme et conviction, explique trois choses fondamentales :

- «La mondialisation est une aventure extraordinaire pour toute entreprise qui décide de s'y investir à fond. Le développement géographique donne des challenges aux équipes, permet de perfectionner les produits et affine le management. C'est le même processus que celui qui produit les champions sportifs, notamment nos grands navigateurs. C'est en s'affrontant aux meilleurs que l'on progresse. La concurrence, loin d'écraser, nous force à donner le meilleur de nous-mêmes et fait avancer.
- Les Français sont doués pour la mondialisation. Essilor, ce sont des gens normaux, pas des génies : seulement des gens travailleurs, des motivés. L'une des clefs est de comprendre les clients et de chercher à leur rendre service mieux que ses concurrents. Essilor ne cherche pas le profit en tant que tel, il recherche à faire les meilleurs produits et à conquérir le monde plus vite que ses concurrents. Le profit arrive comme une récompense. Voilà le grand secret !
- Pour que les Français réussissent, il faut et il suffit qu'on leur fasse confiance. La clef du succès est le climat de confiance : confiance en soi, confiance dans les autres et confiance dans la stratégie. Ce n'est pas facile mais on peut y arriver. D'ailleurs, toutes les entreprises qui marchent, grandes ou petites, de produit ou de service, sont, sans peut-être le savoir, des mondes de confiance.»

Chiffre d'affaires
3 892 milliards d'euros
Effectif moyen 2010
42 700 employés
2600 brevets

ESSILOR…

1972 : Naissance d'Essilor par la fusion de deux PME : «Essel», l'entreprise qui a inventé le Varilux et «Silor», l'entreprise qui a inventé les verres organiques. Essilor devient leader national du marché «opticien».
1980 : Conquête de l'Europe. En 1988, Essilor devient le leader mondial des verres ophtalmiques.
1990/1995 : Recentrage exclusivement sur les verres en abandonnant les activités de montures, de verres de contact et angénieux (30% environ du chiffre d'affaires de la maison).
1995 : Investissements massifs aux Etats-Unis, en Australie et en Nouvelle Zélande par achats de laboratoires de finition de verres.
2000 : Entrée au Japon et en Corée par «joint venture» (association d'entreprises) avec des concurrents locaux significatifs (Nikon et Chemi).
2005 : Forte poussée en Inde par « joint venture » et achats de sociétés familiales.
2007 : Entrée en Bourse au Tableau du CAC 40 (nom donné au groupe des 40 premières entreprises privées cotées en bourse et mesurées en terme de capitalisation).
2010 : Nombreux achats en Chine. Entrée dans la fabrication de machines de production de verres et achat du leader mondial des verres loupes. Mise ne place progressive de la succession.

La fille oubli e de Ren Madec

S'il tait n cessaire de d montrer l'int r t que pr sente la conservation des documents familiaux, l'exemple rapport ici le prouverait. En effet, les actes notari s, les lettres notamment celles crites en temps de guerre, les t moignages oraux, les photographies constituent des l ments pr cieux pour crire l'histoire locale, r gionale et nationale.

L'histoire de René Madec, le célèbre aventurier quimpérois né en 1736, qui se tailla un empire aux Indes comme chef de guerre au service des différents souverains de cet immense pays n'est plus à faire.

Divers livres lui furent consacrés qui célébrèrent sa fabuleuse aventure commencée par son embarquement à quatorze ans sur un bateau de la Compagnie des Indes et qui se termina par son retour à Quimper, en 1779, couvert de gloire et d'or, portant le titre de Grand Nabab des Indes.

Le sénateur Le Bail, qui fut maire de Plozevet, lui consacra le premier un livre au début du vingtième siècle. Vint ensuite, plus récemment, le pavé d'Irène Frain, «Le Nabab», qui contribua avec plus d'un million d'exemplaires vendus, à faire connaître au grand public sous une forme romancée la vie de René Madec. Le dernier livre en date (de mai 1983) est un travail d'historien, «L'histoire du Nabab René Madec», réalisé par Max Vignes, l'un de ses authentiques descendants. Cet ouvrage semblait faire le point sur les moindres faits et gestes de son existence et sur les composantes de sa descendance.

C'est ce que nous pensions, seulement voilà, des observateurs bigoudens pointilleux épluchant de vieux grimoires tombèrent en arrêt devant un acte notarié, dans lequel il était fait état d'une fille interdite de René Madec, nullement citée dans la descendance par Max Vignes. Oubli volontaire ou ignorance ?

Page 250 de son livre, il écrit : *«Madec avait éprouvé une dernière joie en 1782, lorsque Marianne lui avait donné une seconde fille. Elle eut pour parrain un officier général qui s'était distingué dans la défense de Pondichéry, et pour marraine Mme de Bellecombe»*.

Il ne s'agissait pas ainsi de sa seconde mais de sa troisième fille. La découverte de son acte de baptême nous apprend d'ailleurs que son parrain fut Balthazar René, son frère, sa marraine Marie-Anne, sa sœur et non les personnes précitées.

Quant à la véritable seconde fille, Louise Angélique, née en 1780 et décédée en 1835, il suffit de se référer aux documents découverts pour se convaincre qu'elle a bien existé. A son sujet, nous trouvons par contre comme parrain et marraine un baron d'Albignac, militaire et une Madame de Bellecombe, femme du dernier gouverneur de Pondichéry.

C'est en effet la lecture d'un simple bail de ferme qui a permis de découvrir l'existence de Louise-Angélique, enfant de René Madec. Le fait est d'autant plus intéressant que dans son livre, «Le Nabab», Madame Irène Frain ne mentionne pas cette jeune fille ; seuls Balthazar et Marie-Henriette, épouse de Bonaventure Dâmphernet figurent dans l'annexe consacrée à la descendance du célèbre aventurier.

Le bail en cause est daté du 11 octobre 1821 et a pour objet la location à Jean Le Brun, cultivateur de la tenure de Kerguiffinan-Bihan en Loctudy par Monsieur Jean-Marie Le Livec et par Madame Marie-Anne Barvette, veuve de René Madec. Cette dernière, rentière de son état, agit en tant que tutrice de sa fille, Louise-Angélique, interdite, c'est-à-dire privée de sa capacité juridique.

Monsieur Pol Friant à qui avait été signalé ce fait troublant rapporta, à l'issue de recherches aux Archives de Quimper, le document qui a permis d'expliquer l'énigme. Il s'agit d'un acte en date du 20 février 1803 par lequel le tribunal civil de Quimper fait droit à la requête de Madame Madec visant à obtenir l'interdiction de Louise-Angélique,

âgée à l'époque de 22 ans. La lecture approfondie de ce document est à la fois instructive et navrante.

A l'appui de sa demande et de façon à prouver la faiblesse d'esprit de sa fille, la requérante relate toutes les frasques de Louise-Angélique dues à *«une folle imagination qui peut la porter à des excès»*.

Tout d'abord elle dissipe la fortune familiale ! C'est ainsi qu'elle a remis à une personne inconnue un bracelet garni de douze diamants.

De plus, elle se donne en spectacle à la ville de Quimper. Ainsi au bal du Lycée, elle provoque en duel le Général commandant la garnison. A une autre réception, elle prétend être la déesse Minerve. C'est sous ce nom qu'elle veut être reconnue comme membre du Conseil de préfecture. Elle propose à deux jeunes gens de traverser les mers avec elle.

Le dérangement de la raison ne faisant aucun doute, l'avocat de la requérante estime nécessaire de nommer un curateur. En effet, la très ancienne coutume de la «ci-devant Bretagne» (nous sommes en 1803 : le code civil n'a pas encore été publié. Il le sera en 1804), stipule en effet que les furieux, les insensés, les imbéciles, les fous, les lunatiques mêmes ceux qui ont des intervalles de raison et en général tous ceux qui sont troublés d'entendement doivent être mis sous la garde d'un administrateur chargé de pourvoir au gouvernement de leur et de leurs biens.

Après consultation des registres de baptême, il apparaît qu'elle est née à Quimper le 13 octobre 1780. L'acte de déclaration de succession stipule qu'elle est morte le 11 juillet 1835 à Charenton. Elle avait donc 55 ans. Faut-il préciser qu'il s'agit d'un asile de la région parisienne où l'on enfermait les personnes «de bonnes familles» ayant perdu la raison. Une triste fin loin de son pays et des siens.

C'est vraisemblablement en raison de ce handicap mental que l'existence de Louise-Angélique avait été occultée. A noter qu'en 1985, lors de la réédition de son livre, Max Vignes a corrigé cette omission volontaire.

La revue «Cap Caval» qui a publié cet article dans son numéro 5 (hiver 1985) est de retour après une interruption de 17 ans. Comme par le passé, cette revue illustrée, éditée par l'association «Buhez ar vro vigoudenn» (La vie du Pays Bigouden), BP 29122, Pont-l'Abbé Cedex, traite avec simplicité et sympathie, de la vie, sous toutes ses formes de notre coin de pays. Son nouveau numéro (26) est en vente dans les kiosques ; le numéro 27 est en cours de parution, des abonnements peuvent être souscrits.

Irène Frain, après son premier essai «Quand les Bretons peuplaient les mers» et «Le Nabab» a écrit de nombreux romans dont récemment «Les naufragés de l'île Tromelin» et «La forêt des 29».

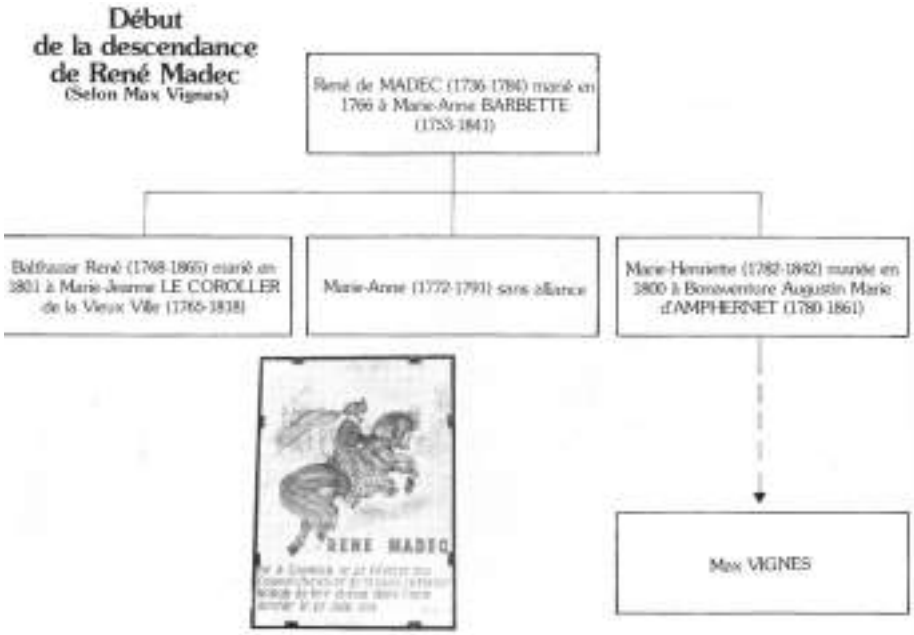

Plaque apposée sur la maison où habite René Madec, au n° 5 de la rue du même nom à Quimper.

Les nouveau pros...

Lian Lian Ge-Coatantiec. Les «D lices du Yang-Tse»
vient d'ouvrir à Glevian un commerce de préparation et de vente de plats chinois à emporter. Originaire de Wuhan, chef-lieu de la province de Hubei où serpente le fleuve Yang-Tse, elle y a rencontré son mari Alain qui était le responsable qualité d'une usine. Aujourd'hui bigoudène par adoption, elle devient l'ambassadrice à Loctudy de cette cuisine si réputée. *«Ce sont des amis et des membres de la famille qui m'ont incitée à m'installer. Dans mon pays, la cuisine est une tradition bien ancrée, alors, pourquoi ne pas utiliser cette compétence !»* explique Lian Lian. Déclinaisons de viandes, accompagnées d'un grand choix de légumes savamment préparés, le client qui ouvre la porte du domicile de Lian Lian a l'embarras du choix. *«On a toujours une dizaine de plats préparés à l'avance»* souligne-t-elle. Sur commande, une trentaine de plats sont proposés.

Pratique : Délices du Yang-Tse, 1 cité de Kergall, Loctudy. Ouvert tous les jours de 10h à 13h et de 17h à 21h, sauf le mardi. Tel: 09 61 36 68 78 ou 02 98 87 41 50.

Gilles Nicolas. Dessinateur en architecture
Après des études aux Beaux Arts de Rouen où il obtient un diplôme de commis d'architecte, Gilles Nicolas a beaucoup bourlingué à travers le monde, s'enrichissant à chaque étape de nouvelles expériences professionnelles telles que la conception de bâtiments scolaires au Vanuatu, de dispensaires de brousse à Dakar ou de la réalisation de résidences de prestige à Saint-Barthélemy. Depuis le début de l'année, il a posé son sac à Loctudy, *«dans une belle région et sous un climat serein»* précise-t-il. Gilles Nicolas, à l'écoute des désirs et attentes de ses clients, y conçoit des habitations toutes originales, tant en constructions neuves, agrandissements ou rénovations.

Pratique : Gilles Nicolas, 13 les jardins de Hent-Croas, Loctudy. Tel: 02 98 11 21 37 ou 06 89 38 50 45. Mail : mpgnicolas@wanadoo.fr

Elizabeth K hler aime partager son goût des livres et sa passion de la littérature. En complément de son activité de réalisation de **compositions florales en origami** (art du pliage du papier) qu'elle vend sur les marchés bigoudens, elle propose ses services de **lectrice à domicile** à tous ceux qui, pour raisons de santé entre autres, sont privés de ce moment d'évasion et d'ouverture sur le monde. *«De plus, la lecture à voix haute est bien différente de la lecture silencieuse, il y a le ton de la narration et celui du dialogue. Il est important pour moi de faire partager le plaisir du livre»* souligne-t-elle. Dans la pratique, Elizabeth fait le choix du livre avec son auditeur et se le procure, si celui-ci ne l'a pas déjà. Ce nouveau service à Loctudy permet également d'entretenir le lien social : pour les personnes âgées seules, c'est aussi un moment de compagnie fort appréciable.

Pratique : Elizabeth Köhler, Tél : 02 98 87 40 76. Tarif : 15 euros l'heure de lecture. Elizabeth se déplace dans tout le Pays Bigouden Sud et accepte les chèques emploi services.

Olivier Vigouroux. Tous travaux de carrelage
Bien connu dans le milieu du football et tout particulièrement à l'ASL, Olivier Vigouroux s'est installé sur la commune comme carreleur. Après un début de carrière dans la grande distribution, il a choisi il y a huit ans d'apprendre le métier de carreleur en intégrant une entreprise bigoudène. Evolution logique, aujourd'hui à son compte, il propose aux particuliers et professionnels ses services dans la réalisation de chapes et la pose de tous types de carrelages au sol comme en revêtement mural, sur des bâtiments neufs ou dans le cadre de rénovations. Olivier conçoit et réalise également des douches à l'italienne.

Pratique : Olivier Vigouroux, 19 rue de Penland, Loctudy.
Tél : 02 98 66 51 93 ou 06 33 71 38 02.

Sabine Blanc-Couespel. Le multiservices Larvor

Epouse de Fabien, déjà installé en tant que menuisier sur la commune, sabine Blanc-Couespel vient de créer une entreprise de multiservices : «Sab' Multiservices». A côté des traditionnels travaux de ménage ou de repassage, Sabine effectue également le nettoyage des pierres tombales et des résidences secondaires. *«On peut aussi me contacter pour les gardes d'enfants, car c'est mon ancien métier, mais je travaille aujourd'hui chez les autres»* précise-t-elle. Sabine Blanc-Couespel prépare également des repas à domicile. Il ne s'agit pas ici de simple portage, mais du service complet allant de la préparation du repas, au service de table directement chez ses clients. *«Je vise, en effet, toute clientèle et notamment les personnes qui aiment recevoir du monde sans pour autant apprécier de devoir passer une partie de leur journée, puis de leur soirée, devant les fourneaux.»* A noter également que Sabine est impliquée dans la vie associative, entre autres de par son bénévolat au Comité des fêtes FAR.

Pratique : Sab'Multiservices, Kerizur, Loctudy. Tél : 02 98 66 57 56 ou 06 33 20 20 10. Sabine se déplace dans un rayon d'une dizaine de kilomètres et accepte tous les modes de paiement.

Jean-Bernard Kervoern.

Entheos Patrimoine, le sens des valeurs patrimoniales

Après une bonne expérience en entreprise à la tête de directions financières, Jean-Bernard Kervoern a installé son cabinet de conseil en gestion de patrimoine au 35 de la rue du port. Ses clients, *«des chefs d'entreprises bretons qui, par leurs décisions, mettent souvent en jeu leur patrimoine»* souligne-t-il. Son savoir faire, il le propose dans la gestion de l'entreprise au quotidien, l'accompagnement lors de la cession ou de la transmission de celle-ci, ainsi que dans la gestion de patrimoine privé. *«Je veux être l'architecte indépendant des patrimoines. A Loctudy, je souhaite développer ma société afin d'être un acteur de la vie économique»* conclut-il. Entheos Patrimoine a déjà créé un emploi : Jean-Bernard Kervoern a recruté une assistante, Anne-Cécile Saint Martin. A noter que Jean-Bernard Kervoern est membre de la Chambre des indépendants du patrimoine et de l'ADFCG (Association des Directeurs Financiers et Contrôleurs de Gestion).

Pratique : Entheos Patrimoine, 35 rue du port, Loctudy. Tél : 02 98 66 57 27 ou 06 60 65 14 77. Mail : jbkervoern@entheos-patrimoine.com

LA RECETTE

Propos e par Jacques du restaurant le «Gwenn Ha Du»

Salade Compostelle

Entr e pour 4 personnes

Il vous faut :

600 g de noix de Saint-Jacques (sans corail), 1 litre de lait, 1 court bouillon ou bouquet garni, 2 échalotes grises, 10 cl d'huile d'olive, un citron pressé, 2 g de safran, 2 g de curry, sel, poivre, 30 g d'estragon, 30 g de persil plat frais haché, 400 g de mesclun

La préparation :

Faire bouillir le lait avec le court bouillon.

Mettre les noix de Saint-Jacques dans un saladier, verser le lait bouillant dessus, mélanger et laisser reposer 10 minutes.

La sauce :

Mélanger les échalotes ciselées très fin, l'huile d'olive, le jus de citron, le safran, le curry, le sel et le poivre.

Egoutter les noix de Saint-Jacques et les couper par l'épaisseur en 2 ou 3 tranches selon la grosseur des noix.

Mélanger la sauce avec les noix, ajouter le persil et l'estragon. Rectifier l'assaisonnement.

Dresser sur assiette entourée de mesclun.

Servir sans mettre au frais.

Le chef conseille comme vin un Pouilly Fumé Blanc ou un Pinot Gris Blanc d'Alsace.

Bon appétit !

Les lus de la Gauche Socialiste et R publicaine

Thierry LE REUN, Maryannick RAPHALEN, H l ne LAPOSTOLLE

La s curit routi re, un enjeu national et des inqui tudes locales !
L' quipe majoritaire de Loctudy fait r aliser une tude sur l'accessibilit routi re.
Bonne initiative en vue de la programmation d'investissements lourds du type de l'am nagement de la voie communale VC5.
Mais de r els probl mes de s curit routi re existent Loctudy et il n'est gu re n cessaire de r aliser une tude importante pour en identifier les causes.
Un constat visuel peut parfois suffire :
- tat dangereux de certaines routes o les v hicules sont oblig s de zigzaguer entre les trous, les multiples bosses ou les mauvaises reprises de rev tement.
- Absence de traitement de s curit , passages et cheminement prot g s pour les pi tons et les cyclistes, ralentisseurs sur les voies grande circulation de la commune.
- clairage d faillant ou en travaux depuis de nombreux mois sur des carrefours importants et dangereux de la commune.
- Absence de miroirs permettant d'am liorer la visibilit sur des intersections.
- Absence de zones mat rialis es, en retrait de la chauss e, permettant d'assurer la s curit des enfants ou des adultes au niveau des arr ts de bus.
- Plantations obstruant la visibilit sur certains carrefours.
- Discontinuit de pistes cyclables : absence de pistes cyclables sur les principaux axes.

Comment ne pas s'inqui ter devant cette ins curit constante subie par les automobilistes, les cyclistes et les pi tons nombreux dans notre commune ? Que ce soit des loctudistes ou des touristes, des coliers, des jeunes, des adultes ou des personnes g es.
Par ailleurs, cela nuit l'image de la commune, image indispensable au d veloppement conomique, sachant que dans celui-ci le tourisme prend une part de plus en plus importante.
Une partie de ces probl mes peut tre trait e en continu sans d penses excessives, d'autres n cessitent, bien s r, des tudes et des investissements cons quents.
Une attention et une vigilance permanente tel qu'un suivi plus rigoureux des travaux effectu s par des entreprises sur la voirie communale peut r duire ces risques. C'est pourquoi, il nous est apparu indispensable d'attirer l'attention de tous.
Nous attendons, comme chaque Loctudiste, de prendre connaissance des r sultats de l' tude sur l'accessibilit . Mais, nous sommes, bien entendu, pr ts alimenter la r flexion pour la r solution du maximum de probl mes soulev s.

Les lus de La Gauche de Progr s

Margot DORVAL, Lo c GUICHAOUA, Jeannine PHILIPPE.

UNE POLITIQUE ISOLATIONNISTE

Alors que les propositions de l'opposition municipale sont toujours consid r es par Mr Le Maire comme agressives et inint ressantes, on s'aperçoit au vu des derniers v nements concernant la modification des statuts de la CCPBS (Communaut de Communes du Pays Bigouden Sud) que la mairie de LOCTUDY se trouve de plus en plus isol e dans cette structure. Ainsi, un sou est un sou pour le transfert de certaines comp tences (portage des repas, aide sociale...), comme si la solidarit devait s'arr ter aux limites du territoire de la commune.
Dans un autre domaine, on fustige le projet de territoire entre la CCPBS et le Conseil G n ral qui n'a pas retenu, entre autres, le projet loctudiste de remplacement de l'orgue.
De m me, apr s la p nurie d'eau de l'automne dernier et les restrictions pr conis es ayant fait baisser de 17% la consommation en eau gr ce la discipline g n ralis e des Bigoudens, la seule voix discordante tait celle de notre Maire s'inqui tant parce que cette baisse de consommation allait engendrer une baisse de recettes (sic...).
Nous ne pouvons nous satisfaire de cette gouvernance d'un autre ge, o l'action publique repose d'abord sur des consid rations comptables.
Enfin, nous transmettons toutes et tous nos meilleurs voeux de bonheur et de sant .

Site : www.gauche-progres-loctudy.org
Contact : gauche-progres-loctudy@orange.fr
Tel : 06 88 35 14 20

Les lus de La Majorit

Au second semestre de l'an pass , la question de l'intercommunalit a souvent t d battue au Conseil municipal : projet de territoire et nouvelles comp tences de la Communaut de Communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS), sch ma d partemental de coop ration intercommunale soumis par le Pr fet, dans le cadre des politiques de r organisation administrative, contrat de territoire entre la CCPBS et le Conseil G n ral. Sur tous ces projets, la position des lus de la majorit a t sans ambigu t . D fendre les int r ts des citoyens et contribuables de Loctudy qui leur ont donn mandat ; faire en commun tout ce qui ne peut pas tre fait dans de bonnes conditions, au niveau communal. Le d ploiement du r seau Tr s Haut D bit est un bon exemple, aujourd'hui, comme l'ont t , hier, les domaines de l'eau, des d chets ou des zones d'activit s. Mais, l' chelon communal, dont la l gitimit d mocratique est enti re et non contestable, garde tout son sens, quand la proximit avec les citoyens est un l ment essentiel, et aussi, lorsque le rapport qualit /prix du service est plus favorable. C'est pour cette raison, par exemple, que nous nous sommes prononc s, comme d'autres communes, contre le transfert la CCPBS du service de portage de repas domicile ou de la comp tence sur les Maisons de retraite.

Permanence des lus (10h-12h)

Jo l Pi t	Maire	Mercredi
L. le Dr au	*Adjoint aux travaux, urbanisme et environnement*	Samedi
M.A. Buannic	*Adjointes aux affaires sociales et logement*	Vendredi
C. Zamuner	*Adjointe aux finances et affaires immobili res*	Lundi
F. le Tinnier	*Adjointe aux affaires scolaires et culture*	Mercredi
J. le Bec	*Adjoint au port et littoral*	Jeudi
P. Mehu	*Adjoint aux associations, animations, jeunesse et sport*	Lundi
H de Penfentenyo	*Adjoint au tourisme, économie et entreprises*	Samedi
J Laouenan	*D l gu la communication et aux nouvelles technologies*	Sur RDV

Votre mairie 24h/24h sur www.loctudy.fr

MAIRIE
02 98 87 40 02
Du lundi au vendredi,
8h30 12h - 13h30 17h
(sauf le vendredi : fermeture 16h30)
Samedi : 10h 12h

MEDIATHÈQUE
02 98 87 98 57
Lundi : 16h 18h
Mardi : 10h 12h
Mercredi : 10h 12h30 et de 15h 18h30
Vendredi : 16h 19h
Samedi : 10h 13h

ATELIER MUNICIPAL
02 98 87 56 79

PORT DE PLAISANCE
02 98 87 51 36
Juillet/ao t
7h30 21h
Mai/juin/septembre
8h30 12h - 13h30 19h
Dimanche et f tes
8h30 12h - 13h30 18h
Octobre avril
8h30 12h - 13h30 18h
Dimanche et f tes
9h 12h

MAISON DES ASSOCIATIONS
02 98 87 91 44
Du lundi au vendredi,
de 8h30 12h30 - 13h30 17h

OTSI
02 98 87 53 78
En t ,
Du lundi au samedi,
de 9h 12h - 14h 19h
En dehors de cette p riode,
Du lundi au vendredi,
de 9h 12h

Propret de la commune

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES (02 98 87 80 58)
Le mercredi sur toute la commune :
-Bacs individuels
-Sacs jaunes

CONTENEURS SPECIALISES
En centre ville et divers quartiers, verre, journaux.
Les piles lectriques sont d poser en mairie, dans les commerces ou dans les d chetteries.

DECHETTERIES
Municipale, K runo seulement les d chets de jardin, lundi, mercredi et samedi de 9h 12h et de 14h 18h
D p t de tous autres mat riaux selon horaires variables :

Combrit	02 98 51 31 42
Plobannalec	02 98 82 26 76
Plomeur	02 98 82 10 33

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE PLOBANNALEC
Du lundi au vendredi,
de 08 h 30 12 h 00 et de 14 h 00 18 h 00
le samedi,
de 09 h 00 12 h 00 et de 14 h 00 18 h 00
Les d chets verts et encombrants ne sont plus ramass s, sauf cas particuliers dans le cadre de l'aide sociale.
(inscription en mairie)

Etat Civil

Bienvenue …

21.10.2011	Thomas STÉPHAN
28.10.2011	Pablo NICOLAS
08.11.2011	Ambre PLATER-ZYBERG
02.12.2011	Hugo FERNANDEZ LE COQ
14.12.2011	Isabelle VIGOUROUX

F licitations …

12.11.2011	Alain BOUÉ et Lysiane VERVANT
03.12.2011	Johann STÉPHAN et Sabrina LE GUERN

Souvenirs de…

25.09.2011	Sébastien GUIZIOU époux LE BIHAN – 71 ans
02.10.2011	Odette LE ROUX veuve GOUZIEN – 86 ans
05.10.2011	Jeanne CARIOU épouse COSSEC – 65 ans
19.10.2011	Christian LE LAY époux BIGER – 52 ans
01.11.2011	Gérald PROUVEUR époux VAUDRY – 60 ans
04.11.2011	Suzanne TANDÉ veuve CORNEC – 90 ans
28.10.2011	Mathilde PERROT veuve LE DUC – 92 ans
29.10.2011	Yves LE COSSEC époux STRUILLOU – 65 ans
16.11.2011	Pierre RIVALLAIN époux LE DÉAULT – 67 ans
26.11.2011	Jeanne GALIOT – 103 ans
27.11.2011	Nicole ANDRO veuve COIC – 75 ans
10.12.2011	Marie Louise DIOUGAN veuve LE COZ - 80 ans
25.12.2011	Marion TRONCIN – 22 ans
29.12.2011	René PUREN veuf COLÉOU - 80 ans
01.01.2012	Liliane MADEC épouse LE GARS – 69 ans
06.01.2012	Maurice DANIEL époux LE BLEIS - 89 ans
15.01.2012	André DURAND époux BARGAIN - 91 ans
18.01.2012	Jean Louis GUÉGUEN – 85 ans

En cas d'urgence composez :

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
SAMU : 15
N° d'appel europ en : 112

A NOTER DANS VOTRE AGENDA

MARS		
Tous les mardis	**Marché**	Le matin, place de la Mairie
Vendredi 2 mars	**Rencontre/dédicace avec Nathalie de Broc**	A partir de 17h30, Médiathèque
Mardi 13 mars	**Tournoi de bridge par paires**	A partir de 13h45, Centre culturel LAC
Samedi 17 mars	**Couscous de l'école de Larvor**	Ecole de Larvor
Samedi 31 mars	**Repas à emporter de l'école Saint-Tudy**	Ecole Saint-Tudy
AVRIL		
Tous les mardis	**Marché**	Le matin, place de la Mairie
Du 7 au 14 avril	**Championnat de France de funboard**	Plage de Langoz
Lundi 9 avril	**Troc et puces**	De 9h à 18h, Centre culturel LAC
Du 14 au 16 avril	**Salon des peintres**	De 10h à 18h, Manoir de Kerazan
Jeudi 19 avril	**Braderie du Secours Populaire**	De 10h à 17h, 9 rue de Poulpeye
Samedi 21 avril	**Concours officiel de pétanque (licenciés)**	A partir de 14h à Langoz
Du 28 avril au 1er mai	**Salon international de l'orchidée**	Manoir de Kerazan
Dimanche 29 avril	**Concours officiel de pétanque (licenciés)**	A partir de 14h à Langoz
MAI		
Tout le mois	**Sorties sur un voilier de croisière côtière**	Journée ou 1/2 journée, 16 rue de Langoz
Tous les mardis	**Marché**	Le matin, place de la Mairie
Du 4 au 13 mai	**Exposition des aquarelles chinoises de Luz Uhel**	Manoir de Kerazan
Mardi 8 mai	**Foulées loctudystes (Challenge Pen-ar-Bed)**	A partir de 14h30, Langoz
Dimanche 13 mai	**Pardon de Loctudy**	A 10h30, église de Saint-Tudy
Mercredi 16 mai	**Concours de galoche du pardon**	A 14h, galochodrome de Kerandouret

Plus de détails sur www.loctudy.fr

Imprimé sur PEFC (Papier issu de forêts à gestion durable)